

Parlons vert

Volume 7, n° 3, mai/juin 1997



Le bulletin national d'Environnement Canada

ISSN 1188-3022



Environnement
Canada

Environment
Canada

Canada

Pour échapper aux éléments déchaînés ..4

Le nouvel outil d'Environnement Canada permettra aux Canadiens de se préparer aux catastrophes causées par des phénomènes météorologiques.

La Semaine de l'environnement d'un océan à l'autre21

Avez-vous planifié votre Semaine de l'environnement? Voici un bref aperçu des activités qui se dérouleront un peu partout au pays.

Les spécialistes des glaces d'Environnement Canada.....27

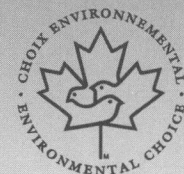
En veillant à la sécurité des eaux glacées, les spécialistes du Service des glaces d'EC jouent un rôle essentiel pour la circulation des marchandises dans l'Arctique.



Lightning - Calgary, Alberta. Les 26 nouvelles stations de radar Doppler permettront aux Canadiens de se préparer à affronter des tempêtes de ce genre.

Photo : Ronald G. Linden, Copyright 1988

Vers un avenir meilleur.....	3
Une pluie de mesures pour un environnement plus sain	6
Vol de reconnaissance dans la grande ville.....	6
Partager les expériences: Brigade verte d'EC à Trinidad	7
Jeunes Écolos, Écovedettes et Missions Terre.....	8
Appartement 3R : le nouveau site pour la jeunesse d'Environnement Canada.....	9
Coupable!!.....	9
Les Comités sur la sécurité et la santé au travail (SST).....	10
Le recyclage au décollage.....	10
São Paulo a soif.....	11
Protéger la couche d'ozone... et l'économie.....	12
Un écosystème septentrional qui a soif.....	13
Un effort de 25 ans qui rapporte gros	14
Les plantes : filtres naturels à l'énergie solaire.....	15
La coopération par-delà les océans	16
MERLIN fait son apparition!!.....	17
Élimination virtuelle.....	17
Appliquer le plan de match	18
«Barboter» avec EauVive.....	19
Libre-échange avec le Chili	20
Douzième inspection annuelle des émissions de véhicules	20
Logiciels INRE — la technologie de l'information au service de l'environnement.....	22
Un coup de pouce à la technologie.....	23
ARET : un pas de plus vers l'élimination des substances toxiques.....	24
Courrier des lecteurs.....	24
Prix	25
Lentement, mais sûrement	25
Retraites.....	26
Événements à venir	26
Les indicateurs d'un avenir durable	28
Tous à la foire!	29
Les mutations.....	30
Nouvelles stratégies d'aménagement de bureau — l'avenir est à nos portes	31
Illustré : Concepts de design	32



Éditeur :
Tony Clarke, SMA, SPE

Rédactrice en chef :
Janet Fewster
(819) 997-2037

La publication de ce numéro a été rendue possible grâce à la collaboration de
Rhonda Arsenault
Dianne Clarke
Louise Charest
Jim Haskill
Chantal Hunter
Lucie Lambert
Elizabeth Shore

Comment communiquer avec nous
Téléphone : (819) 997-1089
(819) 994-6037

Courrier électronique :
talkvert@ec.gc.ca
Télécopieur :
(819) 953-8279

Courrier:
Parlons vert
Environnement Canada
351, boul. St-Joseph
15^e étage, PVM
Ottawa (Hull) Ontario
K1A 0H3



Vers un avenir meilleur...

Au Canada, le mois de juin sert à marquer des événements importants. Deux de ces événements ont un lien direct avec le travail effectué par notre Ministère : la Semaine de l'environnement et la Semaine nationale de la fonction publique.

La Semaine de l'environnement, du 1er au 7 juin, est l'occasion d'inviter les Canadiens à célébrer et à réitérer leur engagement à collaborer avec nous à la conservation et à la protection de la nature qui nous entoure et qui nous supporte.

Grâce à ce partenariat et à votre travail, l'environnement du Canada est manifestement en meilleure santé qu'il y a 25 ans, et ce, à bien des égards. Dans la plupart des régions du pays, l'eau que nous buvons est plus saine, l'air est plus pur et les rivières et les lacs sont plus propres qu'auparavant. Les Canadiens de toutes conditions reconnaissent que la détérioration de l'environnement constitue une menace pour chacun de nous et ils agissent en conséquence. On pratique de plus en plus le recyclage. On améliore le rendement énergétique. Les émissions de CFC ont diminué de façon spectaculaire. Le grand public appuie l'exploitation durable de nos forêts et de nos ressources halieutiques et favorise une action plus concertée pour freiner le changement climatique et protéger les espèces sauvages.

Si le Canada envisage sereinement l'avenir, c'est grâce à l'action de nombreux citoyens en faveur d'un environnement plus propre et plus sain. Cet engagement est souligné par le thème de cette année— Les «écovedettes»—ces gens qui font la différence. On les trouve partout : dans notre collectivité, dans les entreprises locales, les industries et les organismes nationaux, dans votre famille et, en particulier, ici même dans votre milieu de travail.

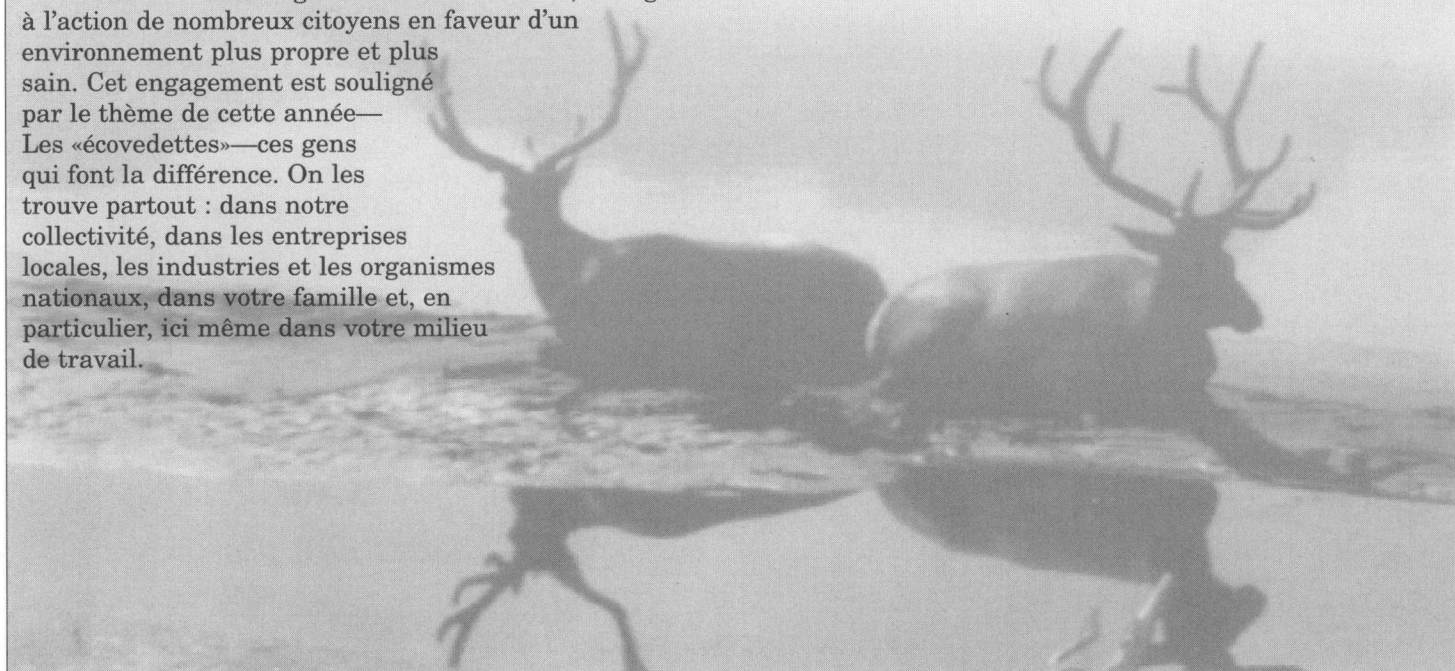
Environnement Canada puise sa force dans l'énergie et le savoir-faire des gens comme vous-même et vos collègues, ceux pour qui l'environnement vient en premier lieu, au travail comme à la maison.

Votre engagement à préparer un avenir meilleur pour les Canadiens et leur environnement s'intègre parfaitement à l'esprit de la **Semaine nationale de la fonction publique**, du 15 au 21 juin. Le thème de cette année est : «Fiers de servir les Canadiennes et les Canadiens». Nous pouvons effectivement être fiers de ce que le personnel et le travail d'Environnement Canada sont reconnus au pays et dans le monde entier. Nos vastes connaissances scientifiques ont fait de notre ministère un leader mondial dans des secteurs comme les services météorologiques, la réduction des pluies acides, la diminution de la pollution par le mercure et le plomb, le développement et le transfert de technologies environnementales ainsi que la conservation des espèces sauvages.

Votre travail contribue à donner aux Canadiens une fonction publique exceptionnelle et un environnement qui compte parmi les plus sains au monde. Félicitations et merci à tous!

L'honorable Sergio Marchi

D. Ian Glen



Elks Sunning by Lake Jasper.

Photo : Jonathan Williams



Pour échapper aux éléments déchaînés

Environ 80 tornades frappent le Canada chaque année. La plupart ne sont pas décelées par nos systèmes de détection actuels.

On ne peut pas empêcher les sautes d'humeur de dame nature. Toutefois, Environnement Canada dispose d'un nouvel outil qui lui permettra de protéger les vies humaines et les propriétés contre les phénomènes météorologiques violents.

En avril, le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi, a annoncé un plan de 34,9 millions \$, échelonné sur six ans, pour l'achat de dix radars météorologiques Doppler et la modernisation de 16 radars par l'ajout d'une fonction Doppler. Les radars Doppler permettront aux météorologistes de détecter des conditions de formation d'une tornade et d'émettre une alerte de 15 à 20 minutes avant qu'elle ne frappe. Ce délai semble bien court, mais si l'on considère qu'à l'heure actuelle une identification visuelle est normalement nécessaire pour que les prévisionnistes diffusent un avis, ces quelques minutes pourraient sauver la vie de nombreux Canadiens habitant des régions propices aux tornades. Les radars Doppler contribueront également à détecter les vents violents, les fortes précipitations de pluie et de neige, la grêle, la pluie verglaçante et le blizzard, ce qui permettra à la population de se préparer et de protéger les vies humaines et les propriétés.

À quoi les radars Doppler nous serviront-ils?

La principale raison d'être du radar Doppler est la sécurité. «La priorité absolue d'Environnement Canada est la

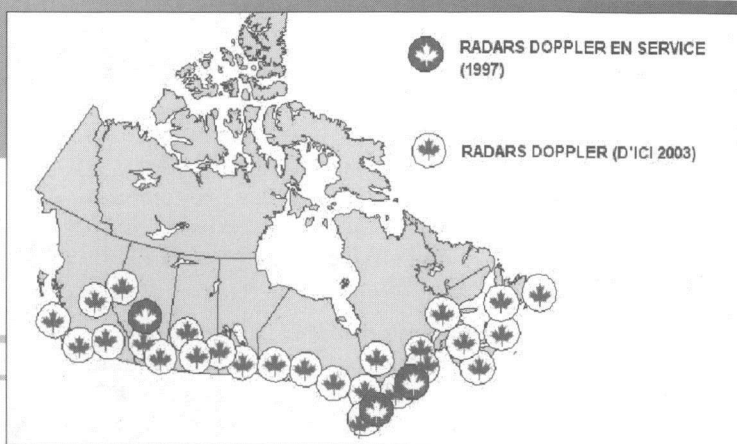
santé et la sécurité de la population canadienne, a déclaré le ministre Marchi. Chaque année, des tempêtes violentes mettent en danger la vie et les biens des familles canadiennes. Nous franchissons un grand pas vers l'atténuation de ces dangers et une meilleure protection pour nous-mêmes et nos enfants.» Avec ses trois radars actuellement en service, le réseau canadien de radars Doppler comptera 29 unités réparties dans diverses régions du pays. De plus, si l'on y ajoute la couverture fournie par le National Weather Service américain le long de la frontière canado-américaine, ce réseau protégera 90 % de la population, en particulier les habitants des régions propices aux phénomènes météorologiques violents.

Le climat canadien est-il rigoureux à ce point?

Au Canada, les mauvaises conditions météorologiques causent

Alerte Météo

La protection quasi totale qu'offrira le réseau de radars Doppler au Canada permet à Environnement Canada de mettre en place un projet-pilote en collaboration avec les stations de câblodistribution et les radiodiffuseurs. Ce projet, appelé Alerte Météo, a pour objectif d'informer immédiatement les Canadiens de l'imminence d'un phénomène météorologique violent par le biais d'un message défilant au bas de leur écran de télévision. Jusqu'à présent, les veilles, les alertes et les avis météorologiques ont été diffusés par les médias et les services météorologiques et par Radio Météo et Météo Copie d'Environnement Canada.



chaque année environ 220 accidents mortels de la circulation et plus de 11 500 blessures graves. La tornade qui a frappé Edmonton en juillet 1987 a fait 27 morts et 253 blessés et a engendré une perte économique de 300 millions \$. La tempête de neige qui s'est abattue sur Vancouver et Victoria en décembre 1996 a causé pour environ 200 millions \$ de dommages et la grêle tombée sur Calgary et Winnipeg en juillet 1996 a causé une perte de 300 millions \$ en bien matériels.

Et ce n'est pas tout. Depuis la tornade qui a frappé Edmonton en 1987, on a assisté à une augmentation constante des phénomènes météorologiques violents responsables de pertes de plusieurs millions de dollars. Depuis les 20 dernières années, les compagnies d'assurances du monde entier indiquent que les catastrophes causées par de mauvaises conditions météorologiques ont quadruplé. Rien n'indique que cette tendance va faiblir. Les scientifiques prédisent que les changements climatiques et le réchauffement de la planète vont augmenter la fréquence des catastrophes causées par les conditions météorologiques au Canada et dans le reste du monde.

Quel est l'avantage du radar Doppler?

Les radars météorologiques actuels détectent l'intensité et l'emplacement des précipitations. Le radar Doppler ajoute à cela la mesure des mouvements des précipitations à l'intérieur de la tempête. Les



météorologistes emploient des ordinateurs pour établir des données sur le mouvement des courants d'air à l'intérieur de la tempête puis tentent de déceler dans ces configurations les éléments caractéristiques des phénomènes météorologiques violents, comme les vents forts, les rafales descendantes, les orages violents et les tornades.

Ces renseignements permettront aux météorologistes d'émettre plus rapidement des avis de veille météorologique et des avertissements. Un tel système sera non seulement profitable pour les habitants des régions à risque, mais sera également précieux pour les municipalités et les organismes de protection chargés de

la protection contre les inondations ou de la gestion des égout pluviaux. Ces renseignements pourront également servir aux équipes municipales et provinciales affectées au déneigement des routes.

La prochaine fois que vous écouterez le bulletin météorologique local, vous pourrez être sûrs que les conditions que l'on vous décrit ne sont pas choses du passé : elles viennent droit sur vous. Dame nature reste toute-puissante, mais nous pouvons maintenant mieux nous protéger contre ses humeurs.

Renseignements : **Barry Greer**
(416) 739-4965.



Ébloui par l'éclair!

Photo : Pierre Trudel

Palmarès 1996 des événements météorologiques

Les 10 événements météorologiques les plus marquants de l'année au Canada :

- 1) Inondations au Saguenay—Première catastrophe naturelle à coûter un milliard \$ au Canada, les inondations du Saguenay ont causé la mort de 10 personnes et ont forcé l'évacuation de 12 000 résidents.
- 2) Coûts énergétiques élevés—La population canadienne a déboursé 500 millions \$ de plus pour se garder au chaud à l'hiver de 1996, l'un des plus rigoureux des dernières années.
- 3) Averses de grêle dans les Prairies—La pluie de grêlons de la taille d'un poing qui s'est abattue sur Winnipeg et Calgary a causé pour 300 millions \$ de pertes en biens matériels, dont la moitié étaient des automobiles (le tiers des voitures ont été déclarées pertes totales).
- 4) Diminution du rendement des cultures—Le temps froid et extrêmement pluvieux qui a sévi durant la saison de croissance a fait perdre 180 millions \$ aux agriculteurs des Prairies et 90 millions \$ aux agriculteurs du sud de l'Ontario.
- 5) Neige abondante—La neige est tombée en quantité telle au début de l'hiver qu'avant même l'arrivée de 1996, bien des villes avaient épuisé leur budget de déneigement.
- 6) Baisse des ventes au détail—D'avril à juin, les ventes ont diminué de 100 millions \$ (par rapport à 1995). Le temps froid et pluvieux a fait baisser les ventes d'articles comme les piscines, les appareils de climatisation et les vêtements d'été.
- 7) Crues soudaines—Un véritable déluge s'est abattu sur Ottawa-Hull au début d'août et a causé pour plus de 20 millions \$ de dommages à des propriétés assurées. Des précipitations semblables ont frappé Montréal en novembre. Les dommages sont estimés à 50 millions \$ et ce chiffre augmente encore.
- 8) Orages violents et tornades—Des tornades ont causé des dommages de l'ordre de 8 millions \$ et blessé deux personnes dans la région est du lac Huron. Dans les Prairies, des orages et des tornades ont provoqué des dommages dépassant largement les 15 millions \$.
- 9) Inondations printanières—D'importantes inondations ont touché diverses régions du Canada et ont causé des dommages pour une valeur variant entre 20 et 50 millions \$.
- 10) Ouragans et conditions météorologiques exceptionnelles—Les ouragans Bertha, Édouard, Fran et Hortense se sont abattus sur l'est du Canada en 1996. Hortense est le premier ouragan à frapper le Canada depuis 21 ans. Une « bombe » météorologique (tempête qui s'intensifie rapidement et se déplace plus vite qu'un ouragan) a éclaté sur l'île de Vancouver en octobre et a causé pour 1 million \$ de dommages matériels.

APCAS - Sciences et technologie :

un langage international

Toronto—Du 8 au 13 juin 1997, l'Association pour la prévention de la contamination de l'air et du sol (APCAS) tiendra son 90e congrès annuel au Palais des congrès du Toronto métropolitain. Le thème de cette année est *Sciences et technologie : un langage international*. Cet événement regroupe généralement 6 000 participants et 450 exposants; environ 800 documents techniques sont présentés chaque année. Seize cours de perfectionnement professionnel seront offerts au cours des quatre jours précédant l'événement et huit visites techniques auront lieu au cours du congrès.

Renseignements : **Sherri Watson**
(613) 233-2006.

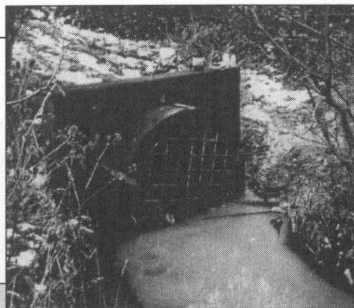


Une pluie de mesures pour un environnement plus sain

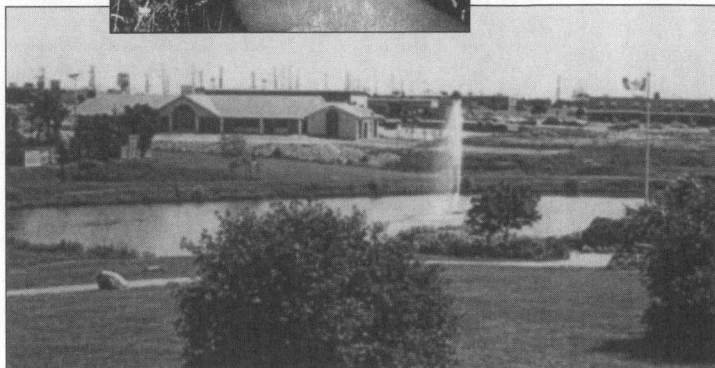
L'eau qui pénètre dans un milieu urbain peut être relativement propre, mais elle n'en ressort sûrement pas dans le même état. Lorsqu'il pleut, le ruissellement des eaux pluviales des milieux urbains se déverse dans les eaux réceptrices en provenance des égouts pluviaux ou, dans les régions plus anciennes, des débordements d'égouts unitaires. Les problèmes éventuels que peut causer ce type de pollution ont été estimés «de moyens à très élevés» dans 11 des 16 secteurs préoccupants canadiens du bassin des Grands Lacs. Le retrait de ces secteurs de la liste des secteurs préoccupants dépendra du succès des mesures de réduction de la pollution résultant des eaux pluviales et des débordements d'égouts unitaires.

Dans le bassin des Grands Lacs, Le fonds d'assainissement des Grands Lacs 2000 (FAGL 2000), assisté de nombreux partenaires, a dirigé les efforts visant à élaborer, à démontrer et à mettre en oeuvre les mesures de réduction de la pollution causée par les eaux pluviales et les débordements d'égouts unitaires dans les secteurs préoccupants canadiens en parrainant de nombreux projets de développement et projets-pilotes. Jiri Marsalek (Institut national de recherche sur les eaux—INRE) et Sandra Kok (FAGL 2000, Burlington) ont préparé un numéro spécial du *Water Quality Research Journal of Canada* [Recherche de la qualité de l'eau] afin de faire connaître les conclusions des projets et d'accélérer le transfert de technologie.

Bon nombre de projets cités dans ce numéro spécial traitent de la réduction des effets des eaux pluviales au moyen de ce qu'on appelle les meilleures pratiques de gestion, notamment les bassins d'eaux pluviales, les marais artificiels et les biofiltres, qui ont fait l'objet d'études à l'INRE et à l'Université Queen's. L'utilisation des marais artificiels pour contrer les effets environnementaux dévastateurs des déversements d'égouts unitaires montre à



Émissaire de débordement d'égout unitaire—ces structures sont des éléments typiques des anciennes sections des réseaux d'égout construits avant la Deuxième Guerre mondiale.



Bassin d'égout pluvial—Ces structures sont utilisées dans les nouveaux développements depuis les 25 dernières années.

quel point nous avons progressé dans la gestion des eaux pluviales urbaines.

D'autres rapports traitent des moyens de réduction de la pollution causée par les déversements d'égouts unitaires—dont le traitement satellite des déversements d'égouts unitaires par un épurateur centrifuge (avec ou sans produits chimiques); le recours à des clarificateurs à plaque et à la décantation à l'aide de produits chimiques; le contrôle en temps réel des déversements d'égouts unitaires, et une vue d'ensemble des stratégies de réduction. La recherche sur la gestion des eaux pluviales et la réduction de la pollution causée par les débordements d'égouts unitaires se poursuit.

Pour commander le numéro spécial, adressez-vous à **H.R. Eisenhauer** (Ph.D.), au (613) 990-9849.

Renseignements: **Jiri Marsalek** (905) 336-4899 ou **Sandra Kok** (905) 336-6281.

Vol de reconnaissance dans la grande ville

Ils sont de retour! L'ouverture officielle du Centre d'observation des faucons pèlerins de Toronto a non seulement marqué le lancement de la Semaine nationale de la conservation des espèces sauvages, mais aussi le retour de deux faucons pèlerins menacés qui sont revenus nicher à leur gratte-ciel favori du centre de Toronto. Elle a également souligné l'annonce d'une contribution de 180 000 \$ par Environnement Canada au Fonds de rétablissement des espèces canadiennes en péril—un programme de partenariat entre EC et le Fonds mondial pour la nature Canada. Selon le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi, «Le retour des faucons pèlerins à Toronto et dans d'autres villes du Canada constitue un moment historique...notre appui au Fonds de rétablissement des espèces canadiennes en péril vise à

créer davantage de programmes de restauration pour d'autres espèces en péril.»

Le ministre a également annoncé un appui financier de 155 000 \$ à la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN) pour continuer à protéger les terres humides de qualité dans le bassin des Grands Lacs afin de protéger davantage l'habitat vulnérable de nombreuses espèces en péril au Canada.

Consultez la page Web des faucons pèlerins et admirez des images vidéo en direct en provenance du site de nidification de Toronto (<http://www.on.doe.ca/falcon/index.html>).

Renseignements : **Tammara Boughen** (416) 739-5827.



Partager les expériences:

Brigade verte d'EC à Trinidad

Les partenariats internationaux ont depuis peu «le vent dans les voiles» grâce à Environnement Canada. En effet, l'atelier de la Brigade verte tenu à Trinité et Tobago (T&T) a été marqué par la gaieté, la chanson et la danse—et d'importantes réalisations. Les cérémonies inaugurales ont été rehaussées par la présence de nos propres employés d'Environnement Canada ainsi que de ministres et personnalités de T&T, qui ont chanté leur hymne national respectif (parce que l'appareil audiophonique ne fonctionnait pas). Les participants ont pu mieux se connaître grâce à d'autres activités organisées en soirée—notamment le fameux concours de limbo!

L'échange culturel et les ateliers techniques ont permis de faire avancer de nombreux dossiers. En effet, la gestion de l'environnement à T&T a fait des progrès considérables grâce à de l'atelier de janvier et à la collaboration d'experts canadiens. Le groupe de la Brigade verte d'Environnement Canada et les autorités de la gestion de l'environnement de T&T ont organisé l'*Atelier technique et administratif sur la gestion de l'environnement—partager les expériences Canadiennes*. L'atelier était financé par la Stratégie canadienne de l'industrie environnementale et huit autres commanditaires.

L'atelier était l'un des principaux éléments de la collaboration technique prévue aux termes d'un Protocole d'entente (PE) sur la gestion de l'environnement conclu en octobre 1996 entre le Canada et la République de Trinité et Tobago. Un autre Accord de coopération commerciale en marge du PE a été signé par l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada et l'Association des manufacturiers de T&T, pour aider à la mise en place d'un *Programme de rendement environnemental des manufacturiers* pour T&T. De plus le Ministre de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse, a entamé des négociations en vue d'un accord de coopération technique avec les autorités de la gestion de l'environnement de T&T.



Stephen McClellan se démène pour faire un succès de l'atelier de Trinité et Tobago.



Des délégués à l'atelier tenue par T&T et la Brigade verte d'EC. Travaillons ensemble pour la durabilité internationale.

Objectifs de l'atelier

- Faire la démonstration des technologies, du savoir-faire et des services canadiens permettant de trouver des solutions aux problèmes environnementaux;
- Encourager la collaboration et faciliter les partenariats et les coentreprises en matière de gestion de l'environnement;
- Discuter de la pollution de l'air et de l'eau, du rétablissement du milieu, de la gestion des déchets solides et dangereux, de la prévention de la pollution et de la gestion des zones côtières, de la conservation de l'environnement et du développement durable.

Le Bureau de la Brigade verte a organisé l'atelier avec l'aide de Vic Shantora et Stephen McClellan. Plusieurs experts d'Environnement Canada ont également participé à l'atelier, qui aidera T&T à améliorer ses programmes environnementaux et à mettre en pratique les principes du développement durable. Nous tenons à remercier Nardia Ali, Roger Percy, James Riordan, Hamish St. Rose et Roger Santiago pour leurs exposés et leur contribution à cet événement qui a remporté un grand succès.

Renseignements : **Kathleen Fischer** (819) 994-7319; courrier électronique : kathleen.fisher@ec.gc.ca

Partager au-delà des frontières

Plus de 230 personnes ont participé à l'*Atelier technique et administratif sur la gestion de l'environnement—partager les expériences Canadiennes*, dont des représentants de 31 entreprises environnementales de toutes les régions du Canada. Des représentants de la Barbade, des Bahamas, de la Jamaïque, de Ste-Lucie, de St-Vincent, des îles Turks et Caicos, de la Grenade et de St-Kitts ont également participé à l'atelier de trois jours et ont visité des emplacements à Trinidad. Le ministre de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse, M. Wayne Adams, a dirigé une délégation de 14 entreprises de cette province.



Jeunes Écolos, Écovedettes et Missions Terre...

Le printemps 97 à Action 21

Le long hiver cède la place aux activités printanières de certains des projets d'Action 21 dont les thèmes capteront sûrement l'attention des gens.

L'Étoile du Nord

Jeunes Écolos demandés!

Destiné aux jeunes de 16 à 24 ans, le programme du prix de l'Étoile du Nord et du réseau

Polaris réunit des jeunes pour mener à bon terme des projets qui visent à assainir l'environnement, tandis que les prix honorent les jeunes qui ont contribué à changer les choses.



L'Actualité/Maclean's

Pour la Semaine de l'Environnement de 1997, L'Actualité et le Maclean's publieront un supplément sur certaines des personnes et des organisations du pays qui s'efforcent d'améliorer leur environnement. Ce supplément paraîtra à la fin de mai.

Des choix terre-à-terre

Enfin, une édition mise à jour de *Ce que vous pouvez faire pour l'environnement* vient tout juste de sortir des presses. Elle a comme nouveau titre : *Choix terre-à-terre : Conseils pour que votre quartier soit l'un des voisinages en santé!* C'était l'une des publications les plus populaires d'Environnement Canada et on y trouve plein de conseils et d'activités pour tout le monde.



Mission Terre : Au secours de la planète

Mission Terre encourage les jeunes à participer au plan d'action des Nations Unies pour le XXI^e siècle—Agenda 21. Un guide des leaders très détaillé a été conçu pour ceux et celles qui veulent diriger un groupe de jeunes ou qui veulent amener des jeunes à passer à l'action dans presque n'importe quel dossier de l'environnement.



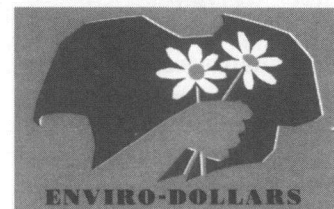
Cliquez ici

Appartement 3R—c'est le lieu d'un nouveau site jeunesse sur La Voie verte, où l'on peut s'attarder, rencontrer des amis et glaner, ce faisant, des conseils pour que l'environnement demeure sain. Appartement 3R a été conçu conjointement par Action 21 et l'équipe de La Voie verte. Vous trouverez plus de renseignements à ce sujet à la rubrique de La Voie verte (page 9).



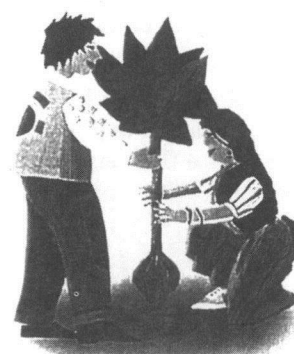
Demeurez à l'écoute

- La campagne des *EnviroDollars* se prépare à envahir Ottawa. Les stations locales de radio font équipe avec les administrateurs des transports en commun et les détaillants locaux pour offrir des rabais, dans les commerces locaux, à ceux et celles qui ont un laissez-passer mensuel pour les transports en commun.
- Les messages des *Voisinages en santé* sur l'utilisation de la voiture, le changement climatique et le smog empruntent les ondes de plus de 140 postes de radio français et anglais. C'est le produit d'un partenariat entre Santé Canada et la Fondation canadienne de l'arbre.



Le réseau d'Action 21

En célébrant nos écovedettes, nous pouvons montrer aux autres ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement. Le réseau d'Action 21 reçoit les récits écociviques; les dates d'échéance pour la présentation des candidatures ont été fixées au 1^{er} mai, au 1^{er} octobre et au 1^{er} février de chaque année. On peut obtenir des formules de mise en candidature à l'Informathèque et sur La Voie verte au <http://www.ec.gc.ca/action21/hero/francais/accueil.html>



ACTION 21
DES CHOIX TERRE-À-TERRE

Renseignements : **Danielle Gagnon** (819) 997-8196.



Appartement 3R : le nouveau site pour la jeunesse d'Environnement Canada



Vous pourrez bientôt venir pendre la crémaillère à l'Appartement 3R... sans même quitter votre ordinateur.

Élaboré en collaboration avec Action 21, Appartement 3R est un nouveau site jeunesse sur La Voie verte, et constitue un volet de la réponse d'Environnement Canada à la priorité que le gouvernement place sur la jeunesse. Destiné aux adolescents et aux jeunes adultes, Appartement 3R est conçu comme un espace où les jeunes peuvent s'arrêter, jeter un coup d'oeil sur ce qu'il y a de neuf et discuter entre eux. De plus, un bon nombre d'éléments du site offrent un lien avec les autres renseignements proposés sur La Voie verte.

Les trois colocataires d'Appartement 3R font face à des questions qui touchent bien des jeunes Canadiens : 'Quelle branche choisir à l'école?' 'Quelle carrière adopter?' 'Est-ce qu'il va y avoir un emploi pour moi?' Les ressources du site offrent de l'information sur des programmes d'étude et des carrières dans le secteur de l'environnement qui est en pleine expansion. Les jeunes Canadiens, et d'autres jeunes du monde entier, peuvent suivre l'évolution des locataires d'Appartement 3R dans leurs choix respectifs et trouver des renseignements qui les aideront à prendre leurs propres décisions. Les trois compagnons se soucient de l'écologie—à des degrés divers—et leur appartement et leur style de vie montrent les gestes que l'on peut poser en faveur de l'environnement.

Appartement 3R constitue la première interface de La Voie verte destinée à un public cible. Les projets à long terme pour La Voie verte comprennent l'élaboration d'un plus grand nombre de ces interfaces, qui offriront des «portes d'entrée» au site adaptées aux besoins de l'utilisateur. En étant plus attrayante, plus avancée au point de vue technologique et plus facile à utiliser, La Voie verte sera plus en mesure de réaliser ses engagements pris dans le cadre du plan d'action d'Environnement Canada. Il s'agit d'une nouvelle étape vers son objectif de proposer une fenêtre unique pour l'information environnementale et de devenir la principale source d'information environnementale pour les Canadiens.

La page d'Appartement 3R sera active très bientôt. On prévoit la rendre accessible dès ce printemps et l'améliorer au fil du temps. N'hésitez pas à indiquer sur le site de La Voie verte ou d'Action 21 les idées qui pourraient être proposées par le biais d'Appartement 3R et à encourager les jeunes que vous connaissez à venir jeter un coup d'oeil et nous dire ce qu'ils en pensent.

À la prochaine!

Renseignements : **Teresa LeGrand** (819) 994-3166 ou teresa.legrand@ec.gc.ca



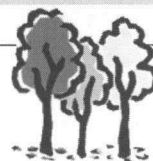
Coupable!!

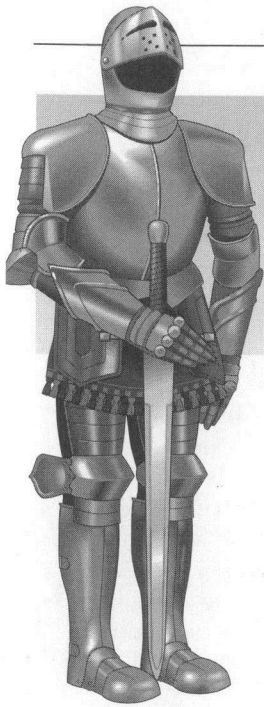
Elle a encore frappé! Le numéro de janvier/février de *Parlons vert* passait en revue la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* (WAPPRIITA). En mars, des accusations ont été portées contre Tong Wah Yue, de Georgetown (Guyana). Le prévenu a plaidé coupable devant la cour provinciale de l'Ontario à Brampton à l'accusation d'avoir importé au Canada une peau de jaguar, deux peaux de margay (chat sauvage de taille moyenne), une peau de puma et trois caïmans à lunettes naturalisés (espèce de crocodile) en infraction à la WAPPRIITA. On a imposé à Yue une amende de 9 000 \$. Les peaux et les caïmans représentaient une valeur marchande d'environ 7 500 \$.

Le jaguar et le margay sont des espèces menacées figurant à l'annexe I de la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES). Le puma et le caïman à lunettes ne sont pas menacés mais sont protégés et figurent sur la liste de l'Annexe II de la CITES.

Ces articles étaient exportés illégalement de Guyana à destination de la Chine via Hong Kong. Ils ont été saisis le 19 mars par Douanes Canada lors d'une inspection à l'aéroport international Pearson de Toronto.

Renseignements : **George Pilpe** (819) 997-4712.





Les Comités sur la sécurité et la santé au travail (SST)

Par Mike de la Ronde, Coordonnateur de la sécurité et de la santé au travail, région de l'Atlantique

Ils n'ont rien de chevaliers en armure. Pourtant, les membres des Comités sur la SST protègent tous les employés.

Votre Comité sur la SST est-il bien outillé pour accomplir sa tâche?

Le mandat des comités est régi par la loi. Pour qu'il s'accomplisse, ce mandat doit recevoir l'appui de la direction et chaque membre du comité doit sentir que c'est une tâche à laquelle il peut contribuer personnellement.

L'engagement des membres peut être stimulé par la formation, qui leur permet de mieux comprendre ce qu'on attend d'eux et d'acquérir la confiance en soi nécessaire pour s'acquitter de leur tâche.

Il y a environ 20 ans, le Service de l'environnement atmosphérique de Bedford, en Nouvelle-Écosse, reconnaissait la nécessité de mettre en place un programme de SST et n'a jamais regretté sa décision. Les comités ont joué un rôle essentiel dans ce programme. Bien que tout ne se soit pas toujours déroulé sans anicroche, les

coprésidents attribuent le succès des comités à quelques lignes directrices fort simples :

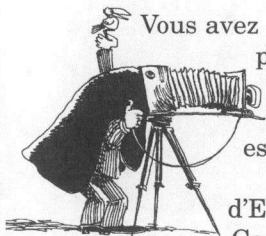
- les réunions sont tenues régulièrement et ne sont pas trop longues;
- les discussions restent axées sur les questions de santé et de sécurité;
- on donne suite aux décisions;
- les recommandations du comité sont prises au sérieux par tous les intéressés;
- on assure une représentation égale des employés (syndicat) et de la direction;
- les membres du comité participent de façon active;
- les préoccupations des employés reçoivent une attention rapide.

Renseignements : **Gaetan Levesque** (819) 953-2431.

Le credo des programmes de sécurité...

- Les réunions n'ont de l'importance que dans la mesure où on leur donne suite.
- Une bonne rencontre constitue le début de la démarche et non la fin.
- Les programmes ne constituent pas qu'une simple suite de réunions.

Défi – Page couverture



Vous avez une photo pour la page couverture de *Parlons vert?*

Quelque chose qui est lié à l'environnement ou aux gens d'Environnement

Canada? Quelque chose qui illustrerait à la perfection l'un de nos thèmes? Si vous croyez avoir la "photo parfaite", appelez l'éditeur au (819) 997-2037. Votre image pourrait faire le tour du monde!

Le recyclage au décollage

Le 7 avril, *Les Services Environnementaux INL inc.* ont procédé à l'ouverture officielle, à l'aéroport de Dorval, du premier centre canadien de recyclage sur place du liquide utilisé pour dégivrer les avions. Chaque année, les aéroports du Canada produisent plus de 100 millions de litres d'eau contaminée au liquide de dégivrage (glycol).

Le projet-pilote, qui fait partie du Programme de développement et de démonstration technologiques d'Environnement Canada, utilise une technologie canadienne pour concentrer les solutions usées et récupérer le glycol afin de le revendre à des fins industrielles.

Les Services Environnementaux INL inc. visent à installer des unités de recyclage dans la plupart des principaux aéroports canadiens d'ici la fin de 1997. La prochaine étape du projet examinera la possibilité de réutiliser le glycol recyclé pour dégivrer de nouveau les avions.

Renseignements : **Jean Lapointe** (514) 283-9202.



São Paulo a soif

São Paulo, centre industriel du Brésil, compte 17 millions d'habitants et 40 000 industries. Avec seulement 4 % des habitations raccordées au réseau d'égouts, la ville produit 100 tonnes de boues résiduaires par jour. Lorsque toutes les maisons seront branchées au réseau, cette quantité se chiffrera à 600 tonnes! Comme on peut l'imaginer, les demandes en eau sont énormes. La ville manque d'eau et connaît de graves problèmes en rapport avec la qualité de l'eau.

Le 24 novembre 1996, le ministre Marchi a signé une Lettre d'Intention avec des représentants de l'État, à São Paulo, au Brésil, afin de mettre en place un projet conjoint, *Gestion des bassins hydrographiques 2000*. Ce projet de 3 millions \$, financé par l'ACDI, visera à améliorer la gestion des ressources en eau de l'État de São Paulo.

Gestion des bassins hydrographiques 2000 combinera les connaissances spécialisées du secteur public et du secteur privé canadiens dans le but d'améliorer la capacité de l'État de São Paulo à gérer ses ressources en eau. Ce programme comprend deux grands volets. Le premier porte sur la mise en oeuvre d'un système d'aide à la décision permettant de choisir le matériel informatique et les logiciels

nécessaires, de conserver des données et de recueillir de nouvelles statistiques sur la qualité de l'eau. Le second volet vise l'amélioration de la gestion des eaux usées et des boues résiduaires dans la région métropolitaine de São Paulo, et comprend l'élaboration de programmes de prévention de la pollution et de stratégies de gestion des boues résiduaires, la certification des laboratoires et l'optimisation des stations d'épuration des eaux d'égouts.

Les activités du projet ont débuté lors d'une mission au Brésil au cours du mois de mars 1997. Un groupe de 14 Canadiens a collaboré avec une centaine de collègues brésiliens à la planification d'activités pour l'an prochain. On prévoit que pas moins de 30 activités conjointes se dérouleront au Brésil et au Canada au cours des 12 prochains mois.



Visite au bassin hydrographique Piracicaba. De gauche à droite: Fernando Carbonari (Companhia de Tecnologia de Saneamento Ambiental), Hardy Wong (ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario) Marcos Alvarez (consultant), Dale Swan (EC), et John Moffet (Resource Futures International).

Un site Internet a été mis en place pour faciliter les communications entre les collaborateurs au projet et renferme certains des plus récents documents, photos, etc. L'accès au site est protégé par un mot de passe, mais les intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de Mary Anne Sharpe (SCE) au (819) 997-3729 ou de Diane Arsenault (SPE) au (819) 953-9367. D'ici peu, des mises à jour seront régulièrement effectuées sur le site de la Direction pour l'avancement des technologies environnementales de La Voie verte.

Renseignements : **Diane Arsenault** (819) 953-9367.



Gestion des bassins hydrographiques 2000 est né! En novembre dernier le ministre de l'Environnement Sergio Marchi a signé une Lettre d'Intention avec les représentants de São Paulo, mettant en place le projet conjoint.

L'équipe d'EC

Jacinthe Séguin, gestionnaire du projet (Bureau du transfert technologique); Mary Anne Sharpe, coordonnatrice, Système d'aide à la décision (Division de l'intégration des connaissances); Dave Hay, coordonnateur, Gestion des eaux usées et des boues résiduaires (Centre environnemental de Burlington); Mike Schulz (Bureau du transfert technologique); Dale Swan (Division de l'intégration des connaissances); Anita Li (région de l'Ontario).



Fais une randonnée!

Dans le cadre de La journée des parcs, samedi le 19 juillet 1997, faites-vous plaisir et faites une randonnée dans un parc ou un lieu historique national. Cette année, Les Partenaires des parcs canadiens coordonnent la journée des parcs ainsi que l'activité *Fais une randonnée / Take a Hike* avec l'aide et la collaboration de Parcs Canada, du Conseil fédéral-provincial des parcs et de plusieurs autres organisations et sociétés canadiennes.

Fais une randonnée est une activité familiale de plein air qui comporte de courtes excursions sur des sentiers de randonnée ou de la nature, des randonnées d'interprétation dans un arrondissement historique offrant des occasions uniques de découvrir les racines culturelles d'une collectivité. Les participants pourront apprécier toutes les richesses qu'offrent les parcs et les lieux historiques et seront encouragés à devenir des partenaires dans la protection de ces richesses.

Le lancement national de cette activité aura lieu à Ottawa le 17 juillet.

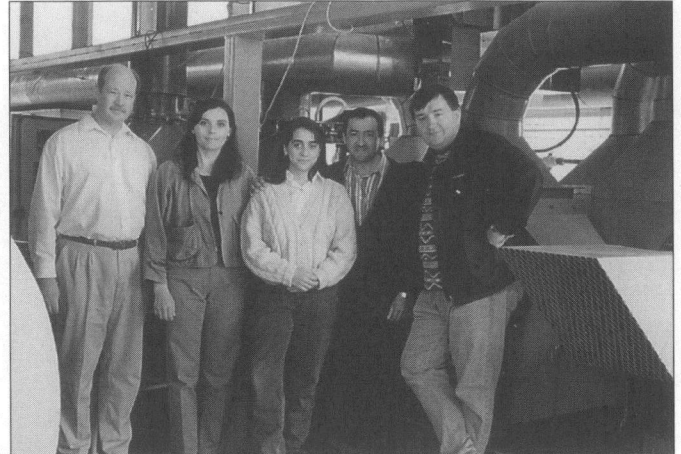
D'un bout à l'autre du pays, le personnel et les bénévoles préparent des activités. Pour en savoir plus sur La journée des parcs et *Fais une randonnée*, rendez-vous au site Web suivant: <http://www.parksday.ca> ou encore téléphonez, sans frais, au 1-888-454-7275. Pour information sur l'activité dans la région de la capitale nationale, appelez **Corinne Duguay** au (819) 994-5127.

2-6 juin 1997
Semaine de santé et sécurité au travail
Personne-ressource :
Gaetan Levesque (819) 953-2431.

Protéger la couche d'ozone... et l'économie

Environnement Canada et l'Association des exportateurs du Chili travaillent à diminuer l'utilisation du bromure de méthyle au Chili. Le bromure de méthyle est un pesticide hautement efficace servant à différents usages, dont la fumigation du tabac, des fleurs coupées et des fruits et légumes. Malheureusement, cette substance est également un puissant destructeur d'ozone et a été ajoutée à la liste des substances régies par le *Protocole de Montréal* en décembre 1995. Les pays comme le Chili, dont la croissance économique dépend en bonne partie du bromure de méthyle, cherchent désespérément à trouver une solution de rechange à cette substance.

L'utilisation d'une technologie canadienne, le *Bromosorb*, dans le processus de fumigation par bromure de méthyle pourrait constituer une de ces solutions. Une unité de *Bromosorb* installée dans une chambre de fumigation récupère et recycle le bromure de méthyle. On peut donc réutiliser cette substance lors du prochain cycle de fumigation plutôt que de la rejeter directement dans l'atmosphère, relâchant ainsi les substances chimiques, comme le veut la pratique actuelle. Le *Bromosorb* réduit la consommation de bromure de méthyle de 75 % et diminue de 95 % les émissions de cette substance dans



Des travailleurs Chiliens, des techniciens Canadiens et des experts de la Nouvelle-Zélande ont installé et testé le *Bromosorb*— nouvelle unité de recyclage du bromure de méthyle—qui a démontré des résultats encourageants.

l'atmosphère, ce qui en atténue grandement l'impact sur la couche d'ozone.

Le Fonds multilatéral du *Protocole de Montréal* a permis à Environnement Canada de faire don d'une unité de *Bromosorb* au gouvernement Chilien. Ce projet est le premier en son genre dans un pays en développement— à l'heure actuelle, les pays en développement ne recyclent, ne récupèrent ni ne régénèrent le bromure de méthyle. En décembre 1996, on a installé l'unité à l'usine David del Curto, à Kalinka. Des techniciens canadiens ont assisté les travailleurs chiliens pour la mise en service de l'appareil. Les premiers tests ont été effectués par un expert indépendant et ont révélé des résultats encourageants.

Renseignements : **Jacinthe Séguin** (819) 953-9364 ou **Sheila Risbud** (819) 997-2768.



Un écosystème septentrional qui a soif

Le delta Paix-Athabasca, au nord de l'Alberta, est l'un des plus vastes deltas d'eau douce intérieurs. Reconnue comme zone humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar, cette région englobe le parc national Wood Buffalo et présente une productivité et une diversité biologiques importantes. Cependant, depuis les 20 dernières années, le delta s'assèche progressivement, ce qui entraîne de graves répercussions sur la végétation et la faune de cette région.

Terry Prowse, Ph.D., de l'Institut national de recherches hydrologiques à Saskatoon, et une équipe de chercheurs se sont penchés sur ce problème. On a longtemps pensé que le barrage W.A.C. Bennett était le grand responsable des difficultés éprouvées depuis longtemps dans la région du delta, car la tendance au

dessèchement s'est manifestée peu après sa construction en 1968. Pour résoudre cette énigme, Terry Prowse, spécialiste en hydro-écologie des régions froides, a appliqué ses vastes connaissances du mouvement des glaces dans les rivières, de la formation des embâcles, ainsi que leurs effets sur l'environnement. Il s'est intéressé à l'interdépendance entre le climat et la régularisation du débit (pour le barrage Bennett) et a cherché à mieux comprendre les facteurs influant sur les embâcles.

Après avoir mené une recherche sur différents aspects de l'hydrologie du delta entre 1993 et 1996, le chercheur a déposé son rapport.

Le problème?

Terry Prowse a découvert que la source du problème était une diminution des débâcles. La régularisation du débit et les variations climatiques ont entraîné une diminution des immenses embâcles qui provoquaient des inondations suffisamment importantes pour inonder



Terry Prowse, Ph.D., examine les embâcles provoqués par le dégel du printemps dans les principaux affluents.

Photo : INRE

la région et déclencher l'intense productivité biologique qui a fait la réputation du delta.

La solution?

En se fondant sur les recherches de Terry Prowse, le Programme d'études techniques du delta Paix-Athabasca et la "Northern River Basins Study" ont fait des recommandations aux gouvernements et à l'industrie de l'hydroélectricité quant à la gestion des activités des barrages. Nous savons maintenant que le relâchement des eaux doit coïncider avec des conditions naturelles favorables afin d'éviter de provoquer une tendance à l'assèchement à long terme et de favoriser la protection de ce précieux écosystème du Nord canadien.

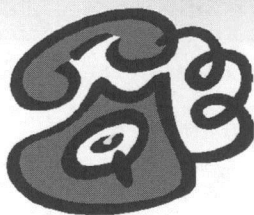
Renseignements :
Leah Watson, Ph.D. (306) 975-5779.



Photo : INRE

Le bison des bois est au nombre des espèces qui pourraient être touchées par les changements intervenant dans l'écosystème du delta Paix-Athabasca.

Bouchée d'info



Environnement Canada permet maintenant à certains résidents de l'Ontario, du Québec et des Maritimes de consulter les plus récentes prévisions météorologiques par le biais d'une filiale de Bell Canada, New North Media, et au moyen d'un téléphone hautement fonctionnel, le Vista 350, doté d'un grand écran de huit lignes et capable d'établir des communications interactives audio et visuelles.

Les renseignements disponibles comprennent les prévisions à court et à long termes, l'indice UV et les prévisions de vacances pour certaines grandes villes à l'extérieur du Canada. Le Vista 350 de New North Media offre aux auditeurs de les acheminer directement au service 1-900 d'Environnement Canada ainsi que des service de publicité-éclair sur les produits et services d'EC sous forme texte ou audio.

Renseignements : **Jean-Pierre Bernard** (514) 496-8338.



Un effort de 25 ans qui rapporte gros

Il y a un quart de siècle, le 15 avril 1972, le Premier ministre Pierre Trudeau et le président Richard Nixon signaient l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*. Le Canada et les États-Unis unissaient leurs efforts pour réduire la pollution dans les Grands Lacs et nettoyer les eaux usées des industries et des agglomérations.

En 1972, l'eutrophisation—enrichissement en matières nutritives produisant une prolifération d'algues nuisibles et des problèmes de clarté de l'eau—constituait un problème majeur dans les Grands Lacs. Les gouvernements y ont réagi en contrôlant et en réglementant les rejets de polluants, et en aidant à la construction d'installations municipales d'épuration des eaux usées. Les résultats furent tangibles—on constata une hausse des concentrations d'oxygène dissous, ce qui élimina des problèmes d'algues et d'odeurs et permit la réouverture de nombreuses plages.

Après avoir résolu le problème du phosphore, élément nutritif responsable de l'eutrophisation, les deux gouvernements se sont retrouvés à la table de négociations en 1978 pour conclure un accord révisé destiné à libérer les Grands Lacs des substances toxiques rémanentes—substances qui demeurent dans l'environnement et qui peuvent empoisonner les sources de nourriture de l'homme et des animaux. Cette mesure a été suivie de la signature du Protocole de 1987, qui insistait sur l'importance de la santé de l'écosystème aquatique et de la santé humaine. Le Protocole exigeait des gouvernements qu'ils élaborent et mettent en oeuvre des plans d'assainissement—approche écosystémique fondée sur la collaboration de l'ensemble de la collectivité—et des plans d'aménagement panlacustre—conçus pour améliorer la qualité environnementale des eaux libres de chacun des Grands Lacs.

On constate aujourd'hui que ces efforts binationaux ont contribué à mettre un frein au déclin dramatique de la qualité de l'environnement manifeste au cours des années antérieures à 1972. Le Havre Collingwood a été retiré de la

25 années de succès

Environnement Canada, région de l'Ontario, a récemment publié *Réussites dans les Grands Lacs* afin de souligner le travail des nombreux employés d'Environnement Canada qui ont contribué à différents aspects du programme des Grands Lacs. On peut obtenir tous les détails sur La Voie verte à <http://www.cciw.ca/green-lane/environment-week/success-stories/intro.html>



liste des secteurs de préoccupation et une collaboration fructueuse dans le domaine de la prévention de la pollution a permis d'éliminer 3 900 tonnes de substances toxiques par des accords passés avec des associations commerciales et industrielles, des collectivités, des municipalités et des compagnies. La situation des populations d'espèces en péril comme le pygargue à tête blanche, le goéland argenté, le balbuzard, le cormoran et le faucon pèlerins, s'est améliorée. En outre, les populations de touladis sont maintenant stables dans certaines régions du lac Supérieur.

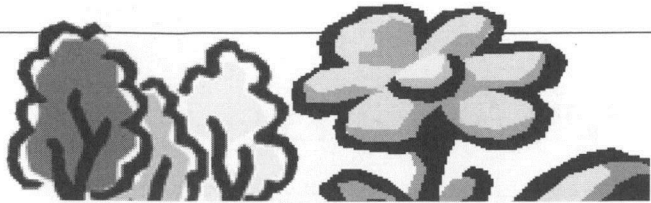
Au Canada, Environnement Canada, région de l'Ontario, dirige les activités liées à l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*; l'Environmental Protection Agency se charge de cette tâche du côté américain. La communauté

internationale voit dans cet accord un modèle de coopération intergouvernementale axée sur la restauration de la qualité de l'environnement et la prévention de la dégradation. Il constitue une base solide permettant de garantir la protection à long terme de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Cette approche multisectorielle unique, permettant la résolution de problèmes environnementaux, constitue peut-être la plus grande réalisation de l'Accord.

Tous ceux qui ont à coeur l'avenir des Grands Lacs sont invités à participer aux célébrations du 25^e anniversaire de l'Accord, qui se dérouleront le 1^{er} novembre à Niagara Falls (État de New York), en collaboration avec le Forum public sur l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*. Ce sera l'occasion de faire le point sur les nombreux défis qui attendent cette région au cours des 25 prochaines années.

Renseignements : **Brenda O'Connor**, Bureau de l'environnement des Grands Lacs (416) 739-4590; **Maureen Martinuk**, région de l'Ontario (416) 739-4787; ou consultez le site Web du 25^e anniversaire à <http://www.cciw.ca/glwqa/intro.html>





Les plantes :

filtres naturels à l'énergie solaire

Durant deux jours, en mars dernier, 50 chercheurs canadiens et américains ont appris comment on peut confier aux plantes les opérations du grand nettoyage.

Les participants à un atelier sur la phytorestauration, tenu aux bureaux de l'administration centrale les 3 et 4 mars dernier, ont examiné de quelle façon les arbres et les plantes peuvent être utilisés pour assainir, stabiliser et restaurer les sols et les eaux contaminés (voir encadré).

L'atelier était parrainé par le Programme d'avancement biotechnologique de la Direction pour l'avancement des technologies environnementales, en collaboration avec les divisions des Mines et des Forêts de Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Industrie Canada et le Conseil national de recherches du Canada. Cet atelier visait deux objectifs :

- donner un aperçu de l'état d'avancement de la phytorestauration au Canada; et
- examiner conjointement des façons de promouvoir et de faire progresser le développement de la phytorestauration comme nouvelle technologie environnementale destinée à la restauration et à la réhabilitation des sites contaminés au Canada.

Les discussions de l'atelier ont porté sur :

- 1) les espèces de plantes reconnues pour hyperaccumuler—ou tolérer—divers composés comme les métaux lourds, les matières organiques, les solvants chlorés et les radionucléides;
- 2) les différents secteurs de recherche qu'explorent actuellement le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire canadien dans le domaine de la phytorestauration;
- 3) l'état de la recherche et du développement dans le domaine de la phytorestauration aux États-Unis, tel que l'a présenté un représentant de l'EPA américaine travaillant dans des laboratoires situés à Athens, en Georgie;
- 4) les expériences tentées par des entreprises canadiennes et américaines avec cette technologie et les succès qu'elles ont remportés; et



Des fleurs bien ordinaires qui font un travail extraordinaire pour nettoyer les sites contaminés au Canada.

- 5) les entraves à la recherche sur la phytorestauration au Canada et les points nécessitant une étude plus approfondie.

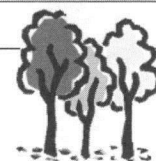
L'atelier a mené à la création d'un comité consultatif chargé de mettre en place des partenariats visant la promotion de cette technologie environnementale et d'éliminer les obstacles à l'implantation de cette intéressante application environnementale de la biotechnologie. Déjà, des alliances stratégiques ont été conclues à l'issue de cet atelier dans le but de parrainer des projets-pilotes à différents sites au Canada. Les résultats de ces projets seront livrés dans une prochaine parution de *Parlons vert*.

Renseignements : **Terry McIntyre** (Ph.D.) (819) 994-1105; télécopieur (819) 953-4705.

Le grand ménage...

Les plantes peuvent servir à extraire du sol et de l'eau un grand nombre de contaminants nocifs. Étonnant, ce que des plantes «ordinaires» peuvent accomplir!

Espèce de plantes	Toxine extraite
Tournesol	strontium, césium, métaux lourds
Moutarde brune	plomb, nickel, cuivre, cadmium, zinc
Luzerne	éthylèneglycol
Peuplier	perchloréthylène dans les eaux souterraines, zinc



La coopération par-delà les océans

En tant que porte ouverte sur l'Asie, la région du Pacifique et du Yukon a pris l'initiative nationale de deux protocoles d'entente : le premier engage l'agence nationale de protection de l'environnement de la République populaire de Chine, et le second engage le Ministère de l'environnement de la République de Corée. Ces ententes visent à promouvoir le partage de la technologie et des connaissances environnementales tout en favorisant les principes de développement durable. Bon nombre de projets axés sur ces objectifs ont déjà été entrepris.

En 1995, EC et l'aquarium de Vancouver ont co-parrainé le projet *Two Lakes: One World* [Deux lacs, une planète], permettant à des adolescents canadiens d'étudier l'écosystème du lac Burnaby, pendant qu'un groupe de jeunes Chinois faisait de même au West Lake, dans la province de Zhejiang. L'an dernier, des jeunes des pays participants ont étudié l'estuaire de différentes rivières dans le cadre

du projet *Rivers Alive '96* [Rivières en santé '96]. Ces projets ont sensibilisé les jeunes à la situation des écosystèmes en péril et permettent d'espérer qu'ils se feront à l'avenir les défenseurs de l'environnement des estuaires. Environnement Canada a financé l'établissement d'un lien Internet entre les autorités chinoises et l'aquarium de Vancouver dans le but de favoriser la coopération future entre les deux groupes.

Dans le cadre de l'entente avec la Chine et en collaboration avec la Water Technology International Corporation (WTI) [Corporation internationale de la technologie de l'eau], le Ministère a contribué à la mise en place d'un projet-pilote axé sur la technologie du traitement des eaux usées dans la province de Sichuan, en Chine. Le projet met à contribution la technologie et l'industrie canadiennes pour tenter de répondre aux besoins de la province dans le domaine du traitement des eaux usées. Jusqu'à présent, la Chine

a acheté deux systèmes sanitaires à rotor, développés au Canada.

Ces protocoles d'entente ont non seulement permis la réalisation de projets, mais aussi de nombreuses visites au Canada par des délégations internationales, représentant divers organismes impatientes d'en savoir plus sur les technologies et les stratégies de gestion environnementale mises au point par le Canada. Environnement Canada diffuse de l'information essentielle sur la réglementation et la science environnementale. Il permet en outre aux entreprises canadiennes de montrer leur savoir-faire. Il faut espérer que, par la coopération, le Canada pourra aider d'autres nations à atteindre leurs objectifs de développement durable tout en protégeant leur avenir, et le nôtre.

Renseignements :

Lori Young (604) 713-9530 ou
Chris Hustwick (604) 713-9534.

Ça bouge et ça sautille à l'administration centrale!

Des employés des bureaux de l'administration centrale ont entrepris de se donner du ressort. En juin 1996, des employés de Place Vincent Massey ont mis en place un projet-pilote d'exercices aérobiques. Ce projet est maintenant devenu une activité quotidienne grâce à la générosité du SPE, du service de gestion des locaux et au travail acharné de quelques employés déterminés. Le programme est flexible, apporte du plaisir et, bien sûr, la GRANDE FORME dans le milieu de travail. Vous aimeriez venir sauter avec le groupe de PVM ou mettre en place le programme dans votre propre milieu de travail? Laissez un message à l'attention d'une des coordonnatrices et attendez-vous à transpirer un bon coup! Vous ne vous sentirez plus jamais comme avant!

Renseignements :

resa.st-lewis@ec.gc.ca

nancy.johns@ec.gc.ca

heather.atkinson@ec.gc.ca



Les "athlètes" au repos—le groupe de conditionnement physique de PVM pose pour la photo.

Photo : Rhonda Arsenault



MERLIN fait son apparition!!

MERLIN, le nouveau système intégré de gestion des finances et du matériel d'Environnement Canada nous est «apparu» en avril au cours d'une cérémonie de lancement où la «magie» était à l'honneur.



Photo : Rhonda Arsenault

Les efforts de cette équipe incroyable ont fait de MERLIN un succès.

Ce formidable effort collectif, qui a pris forme sous la baguette de Laura Talbot-Allan, SMA, Services ministériels, a demandé la collaboration des secteurs des Services ministériels et régionaux des Finances et de l'Administration et des Systèmes informatiques. Fait notable, le projet a respecté l'échéancier et le budget (moins de 8 % des grands projets de technologie d'information atteignent ces objectifs).

En 1995, le Conseil de gestion d'Environnement Canada a approuvé la mise en place d'un système unique de gestion des finances et du matériel. MERLIN vient remplacer plusieurs systèmes existant depuis des années : le SIAF (finances), Teradata (logiciel du SIAF servant à l'émission d'états ponctuels), APACS (approvisionnement), le CPAIS (inventaire) et plusieurs systèmes de comptes débiteurs. Un projet pilote a été mené avec succès dans les régions du Québec et de l'Ontario à l'automne de 1996. La firme CMC National Networks Management, de Dorval (Québec), s'est chargée de coordonner la mise à jour du réseau.

Pourquoi MERLIN?

MERLIN fait partie d'une initiative gouvernementale qui a pour but d'appliquer les méthodes comptables pratiquées dans le secteur privé. Il est fondé sur le progiciel commercial financier ORACLE, à partir duquel on a mis en place six modules—le grand livre, qui comprend les budgets et les engagements; les achats; les comptes payables; les comptes recevables; les immobilisations et l'administration du système. Le système de rapports budgétaires demeure le principal outil de diffusion de l'information pour les gestionnaires.

MERLIN intègre les fonctions de gestion des finances et de gestion du matériel, et comptabilise la moindre transaction, qu'il s'agisse d'un enregistrement de commande, d'un paiement ou de l'inventaire. Ce système offre une plus grande efficacité dans la gestion du ministère, en permettant notamment l'entrée unique des données, et constitue une base solide pour l'implantation de nouveaux projets, comme un système de commerce électronique.

L'élaboration d'interfaces avec le Receveur général a été effectuée en collaboration avec d'autres ministères au moyen du «groupe pluricellulaire des finances ORACLE», afin de partager les coûts et les risques. Les

manuels de formation, les politiques et procédures, les meilleures pratiques et les adaptations aux différents ministères ont également été conçus de cette manière.

Plus de 650 personnes utiliseront MERLIN. Jusqu'à présent, 443 personnes ont été formées au nouveau système. La période de formation devrait se terminer en juin 1997.

Coup de chapeau à l'esprit de coopération et de dévouement ainsi qu'à l'enthousiasme et la grande efficacité de l'équipe motivée qui a permis de faire de MERLIN une réalité!

Renseignements : **Pamela Matley**
(819) 997-1514.

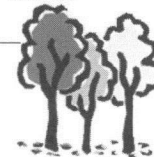
Élimination virtuelle

Vous pouvez dire adieu aux substances toxiques issues de l'activité humaine, à la fois persistantes et bioaccumulatives. Ces substances persistent dans l'environnement durant des mois et même des années et s'accumulent dans les tissus adipeux de l'organisme des animaux et des humains jusqu'à atteindre des niveaux qui peuvent entraîner des effets néfastes.

Environnement Canada a annoncé récemment qu'il avait désigné 13 de ces substances en vue de leur élimination virtuelle de l'environnement canadien. Ces substances comprennent sept pesticides (aldrine, dieldrine, DDT, heptachlore, toxaphène, chlordane et endrine), quatre produits chimiques ou contaminants industriels (dioxines, furanes, BPC et paraffines chlorées à courte chaîne) et deux substances qui entrent dans les deux catégories précédemment mentionnées (le mirex et l'hexachlorobenzène). La plupart de ces substances ne sont plus utilisées ou produites au Canada, mais le sont dans d'autres pays et traversent nos frontières par les mouvements de l'atmosphère et des eaux. Environnement Canada est déterminé à amener d'autres pays à éliminer ses substances toxiques pour le plus grand bien de l'écosystème de la planète.

Pour découvrir pourquoi ces substances ont été désignées en vue de leur élimination virtuelle, consultez le site Web sur les produits chimiques commerciaux à <http://www.doe.ca/cceb1/fre/track1.htm>.

Renseignements : **John Buccini** (819) 997-1499.



Appliquer le plan de match

Plus tôt cette année nous avons eu droit à un aperçu de ce que l'avenir nous réserve la suite au dévoilement du Plan d'affaires ministériel d'Environnement Canada. Le Plan indique l'orientation que devra adopter le Ministère pour faire face aux défis environnementaux du prochain siècle. La question qui reste à résoudre est comment traiter la dimension humaine de cette orientation.

Le Plan de gestion des ressources humaines (PGRH) est une stratégie complémentaire élaborée dans le but d'aider le Ministère à réaliser les objectifs du plan ministériel. Le PGRH est un plan quinquennal qui établit les exigences à court et à long termes pour le développement des ressources humaines et indique les modifications apportées aux programmes ministériels, aux politiques et aux stratégies de prestation des services.

Le Plan

Intitulé *Situer EC pour l'avenir : Plan d'action intégré en matière de ressources humaines*, le plan réunit :

- de l'information fournie par la gestion d'Environnement Canada;
- le cadre de gestion des ressources humaines pour la communauté scientifique et technologique fédérale;
- le plan des langues officielles et le plan de l'équité en matière d'emploi.

Il informe le lecteur de la situation qui prévaut actuellement à EC dans le secteur des ressources humaines. Il explique comment le Ministère va répondre aux demandes sans cesse changeantes de la main-d'oeuvre d'aujourd'hui dans le contexte d'une stratégie visant à maintenir une organisation efficace. Les principaux éléments de la stratégie comprennent :

- acquisition d'un nouvel alliage de connaissances et d'aptitudes;

- augmentation de la mobilité et de l'employabilité des employés;
- amélioration de l'environnement de travail;
- mise en place d'une gestion des ressources humaines axée sur les compétences;
- création d'une main-d'oeuvre plus représentative;
- amélioration des processus et des systèmes de gestion des ressources humaines.

Tenez-vous au courant!

Une nouvelle rubrique, entièrement consacrée aux ressources humaines, figurera à la table des matières des prochains *Parlons vert!* On y traitera notamment :

- de la gestion des ressources humaines de la communauté scientifique et technologique;
- de propositions pour de nouveaux modes d'évaluation du rendement et de perfectionnement professionnel;
- du Fonds d'apprentissage;
- d'autres éléments du PGRH; et
- de VOS commentaires et de VOS questions.

Vos suggestions et vos avis sont importants pour nous. N'hésitez pas à nous les transmettre par l'intermédiaire de **Louise Lépine** au (819) 994-4116 ou par courrier électronique : louise.lepine@ec.gc.ca. Vous pouvez également consulter le site des Ressources humaines de l'Infolane d'EC à http://ecswww2.sid.ncr.doe.ca/~hr/ndefault_f.htm

Rendez-vous au prochain numéro!



Le Canada célèbre cette année le 50^e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne. Avant 1947, les Canadiens étaient considérés comme «des sujets britanniques résidant au Canada». Pour voyager à l'étranger, ils devaient utiliser un passeport britannique.

C'est le ministre du Cabinet canadien Paul Martin père qui a eu l'idée d'établir une citoyenneté canadienne lors d'une visite au cimetière militaire de Dieppe, en France. Il a été frappé en constatant qu'au-delà des différences ethniques et religieuses, ces soldats qu'on appelait les Canadiens avaient tous porté le même uniforme et avaient donné leur vie pour défendre le pays en lequel ils croyaient. Il entreprit une croisade inlassable pour établir une citoyenneté distincte afin de leur rendre hommage.

Avec l'aide du Premier ministre William Lyon Mackenzie King, Paul Martin rédigea la *Loi sur la citoyenneté canadienne*, qui donnait naissance à la citoyenneté canadienne, accordait un nouveau droit aux femmes canadiennes et créait un passeport canadien distinct.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur la citoyenneté canadienne au site Internet <http://cicnet.ingenia.com> ou en communiquant avec votre bureau local de Citoyenneté et Immigration Canada.



«Barboter» avec EauVive

Le 21 mars dernier, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton était l'hôte du 4^e Festival de l'eau, organisé par EauVive. Rien d'étonnant à ce que ses locaux aient été littéralement «inondés» par un flot d'élèves des écoles primaires de la région, venus admirer les kiosques et participer aux activités visant à les renseigner sur l'eau, son importance et les moyens de la préserver.

EauVive est une organisation non gouvernementale (ONG) canadienne fondée en 1987 dans le but de contribuer à assurer l'approvisionnement en eau fraîche des pays en développement. Son financement repose sur des activités de collecte de fonds, le recrutement de donateurs dans toutes les régions du pays et les contributions du Municipal Partnership Program [programme de partenariat municipal], par lequel les contribuables municipaux reçoivent à même leur facture de consommation d'eau un feuillet sollicitant des dons au profit de l'organisme. Le festival vise à célébrer la Journée mondiale de l'eau et à sensibiliser les jeunes Canadiens à l'importance de l'eau.

Parmi les démonstrations et les activités, Environnement Canada a installé un kiosque et un montage. Il

proposait également un exposé sur les terres humides intitulé *Wild Wetlands* [Marais sauvages], donné par Barbara Robinson, coordonatrice des communications, Plan nord-américain

de gestion de la sauvagine, SCF. Les enfants ont été fascinés par l'installation interactive montrant comment les terres humides et les autres caractéristiques des bassins

hydrographiques contribuent à prévenir les inondations. Les activités amusantes et l'observation des marais ont permis aux enfants d'en apprendre

plus sur l'abondance des espèces qui habitent ces régions, leur fonction et l'importance de préserver les terres humides pour les générations à venir.

Environnement Canada a également été l'hôte du Festival de l'eau d'EauVive tenu à la Biosphère de Montréal au mois de mars. Cet événement de six jours s'est déroulé durant trois week-ends consécutifs. De nombreuses activités—exposition de photos, expériences, démonstrations, présentation de vidéos et de conférences—ont intéressé un vaste auditoire composé d'écoliers, de touristes et de citoyens soucieux d'améliorer la qualité de l'eau de notre planète.

Renseignements : **EauVive**
1-800-370-5658 ou
Barbara Robinson
(819) 953-9414.

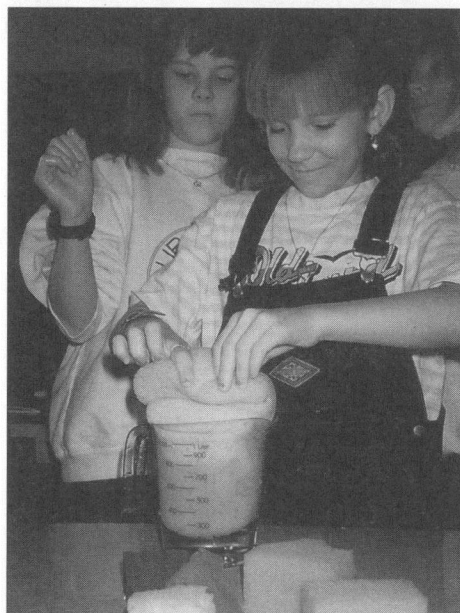


Photo : Rhonda Arsenault

Le festival EauVive fut une opportunité pour les jeunes de comprendre l'importance de l'eau par des expériences.

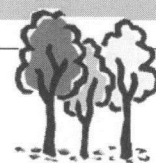
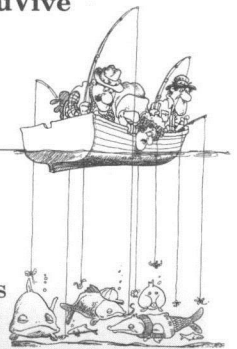
Le poisson à nouveau au menu en Ontario

L'édition 1997 du *Guide de consommation du poisson gibier de l'Ontario* indique que les poissons seraient de moins en moins contaminés. Selon Norm Sterling, ministre de l'Environnement de l'Ontario, «les poissons des Grands Lacs et des eaux intérieures de l'Ontario sont de moins en moins contaminés parce que ces eaux sont de plus en plus propres». L'interdiction de substances comme le DDT, les BPC, le mirex, le toxaphène, le chlordane et la dieldrine a contribué grandement à diminuer la concentration de ces substances chez les poissons. Dans la région du lac Simcoe, par exemple, presque toutes les interdictions relatives à la consommation ont été levées.

Les directives de consommation données dans le guide de 1997 sont fondées sur des analyses effectuées à plus de 1 600 endroits dans les lacs et les rivières de la province.

On peut se procurer des exemplaires du guide au Centre d'information du ministère de l'Environnement et de l'Énergie, aux numéros (416) 325-4000 ou 1-800-565-4923, et, pour une période limitée, dans les magasins de bières et les succursales de la Régie des alcools de l'Ontario.

Renseignements : **Programme de surveillance des contaminants du poisson gibier**, 1-800-820-2716 ou (416) 235-6220.



Libre-échange avec le Chili

L'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili et ses accords parallèles dans le domaine de l'environnement et du travail entreront en vigueur au mois de juin. Le volet environnemental—l'Accord canado-chilien de coopération dans le domaine de l'environnement—favorise l'ouverture, la transparence, la responsabilité ainsi qu'une plus grande coopération dans le domaine de l'environnement et contribue à garantir un marché commercial équitable et prévisible par un engagement explicite envers la mise en application des lois environnementales. Reprenant fidèlement le modèle de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE), l'accord canado-chilien établit également la Commission de coopération environnementale canado-chilienne, un Comité mixte d'examen des



(De gauche à droite) Le ministre du Travail Alfonso Gagliano, l'ambassadeur du Chili au Canada Rodrigo Diaz, et le ministre de l'Environnement Sergio Marchi lors de la signature des Accords de coopération dans les domaines du travail et de l'environnement en février dernier.

Photo : Mike Pinder Photography©

communications, un petit Secrétariat national dans chacun des pays ainsi qu'un Comité consultatif public mixte.

La mise en oeuvre au Canada de l'accord parallèle sur l'environnement sera coordonnée par le Secrétariat national canadien.

Renseignements :
Secrétariat national pour l'Accord canado-chilien de coopération dans le domaine de l'environnement (819) 994-6051
 ou par courrier électronique :
can-chil@ec.gc.ca

Douzième inspection annuelle des émissions de véhicules

La saison du smog frappe de nouveau à nos portes. À chaque année, les automobiles crachent des millions de tonnes de polluants dans notre atmosphère—ce qui constitue la source la plus importante de pollution atmosphérique au Canada.

Participez donc!!

Le Programme d'inspection des émissions de véhicules vise à sensibiliser le public au sujet des émissions de véhicules et de leur impact sur l'environnement. L'accent est mis sur l'importance de l'entretien adéquat des véhicules. Les données amassées lors des inspections servent à évaluer l'état des véhicules en service au Canada.

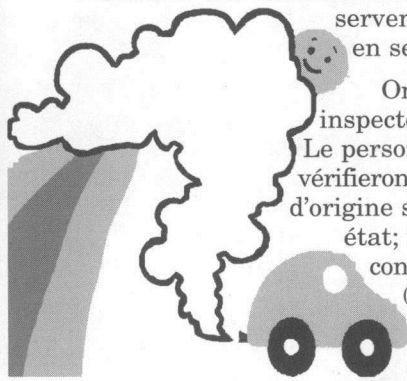
On invite les automobilistes à faire inspecter gratuitement leur véhicule. Le personnel d'EC et les bénévoles vérifieront que les dispositifs antipollution d'origine sont toujours en place et en bon état; ils mesureront également les concentrations de certains polluants (l'oxyde de carbone et les hydrocarbures) dans les émissions du système d'échappement.

Le programme d'EC a connu un grand succès l'été dernier et 2 000 automobilistes se sont présentés aux quatre sites d'inspection au Canada. Cette année, Inspection 97 se déplacera dans au moins 10 villes au pays. Faites donc partie de la solution—faites inspecter votre véhicule—et rappelez-vous : «AUCUN FRAIS, AUCUNE AMENDE».

À surveiller, dans une ville près de chez vous...

- Bathurst (Nouveau-Brunswick) les 5, 6 et 7 juin
- Bay Roberts (Terre-Neuve) le 23 juillet
- Carbonear (Terre-Neuve) le 22 juillet
- Edmonton (Alberta) les 27, 28 et 29 mai
- Goulds (Terre-Neuve) le 21 juillet
- Halifax (Nouvelle-Écosse) les 12, 13 et 14 juillet
- Ottawa (Ontario) les 7, 8 et 9 août
- Regina (Saskatchewan) les 14, 15 et 16 août
- St. John's (Terre-Neuve) les 24, 25 et 26 juillet
- Saint John (Nouveau-Brunswick) les 26, 27 et 28 juin
- Victoria (C.-B.) en septembre ou octobre
- Winnipeg (Manitoba) en septembre

Renseignements : **Carol Burelle** (819) 994-1642.



La Semaine de l'Environnement d'un océan à l'autre

RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD

Kiosque pour les jeunes...

La **Mayor's Environment Expo** [Exposition environnementale du maire] qui aura lieu à Calgary (Alberta) du 3 au 5 juin mettra en vedette le kiosque du Southern Alberta Environmental Services Centre [Centre de services environnementaux du sud de l'Alberta]. On y expliquera aux jeunes les différents programmes du Ministère.

Personne-ressource :
S. Blackwell (403) 299-7802.

Nettoyage d'une rivière...

Le personnel du *Centre des services environnementaux de la Saskatchewan* et des bénévoles des bureaux d'EC d'autres régions vont participer à la **campagne annuelle de nettoyage organisée par la Meewasin Valley Authority**. EC va nettoyer la section de la rivière adoptée par le Centre, soit la partie située au nord de la Saskatchewan.

Personne-ressource : **Marielle Gauthier** (306) 975-4491.

D'après les sondages...

La division de la protection de l'environnement d'Edmonton va participer à un sondage visant à déterminer **les trois organismes environnementaux les plus populaires d'Edmonton**. Les données seront recueillies par courrier électronique, puis totalisées. Les organismes gagnants recevront une somme de 150 \$, recueillie par la vente de boissons gazeuses dans les bureaux et le retour des canettes vides.

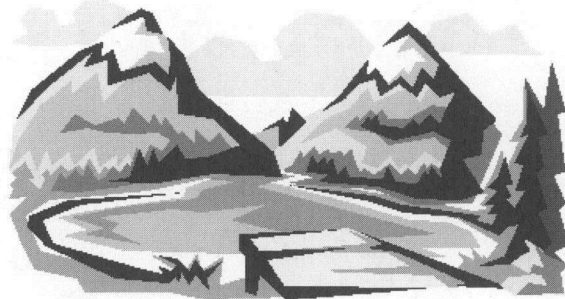
Personne-ressource : **Miles Constable** (403) 951-8732.

RÉGION DU QUÉBEC

Séminaire sur l'environnement...

Le **3^e Colloque sur la gestion, l'environnement et les ressources humaines** aura lieu le 3 juin à l'hôtel Crowne Plaza de Montréal. L'événement regroupera des représentants d'entreprises privées et d'organismes publics intéressés à la gestion et à la formation dans le secteur de l'environnement. On y discutera de questions environnementales, de gestion des affaires et de formation aux techniques d'intervention en matière d'urgences environnementales.

Personne-ressource : **Ginette Gagnon** (514) 283-0187.

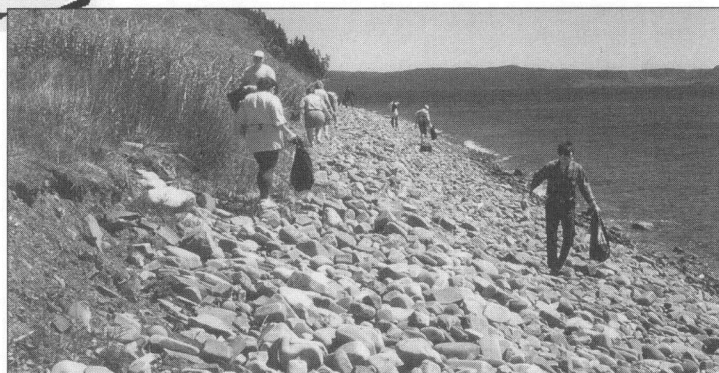


RÉGION DE L'ATLANTIQUE

La patrouille des déchets...

Pour la neuvième année consécutive, le personnel de la division de la protection de l'environnement de Terre-Neuve à Saint-Jean va participer avec l'équipe du ministère provincial de l'Environnement au **Litter Clean-up** [Cueillette des déchets]. Au cours des années passées, les participants ont nettoyé des plages et le littoral de rivières urbaines. L'activité se terminait par une soirée à l'hôtel de ville.

Personne-ressource : **Brian Power** (709) 772-5491.



La véritable harmonisation dans la protection des l'environnement. Depuis les neuf dernières années, des employés provinciaux et fédéraux de Terre-Neuve ont nettoyé des berges comme celle-ci (Bell Island) à l'occasion de la Semaine de l'environnement.

BUREAUX CENTRAUX

La journée des océans...

La Division du milieu marin, Direction des déchets dangereux, SPE, va présenter un montage à l'occasion de la **Journée des océans** dans le hall principal de PVM. On pourra y examiner une trousse éducative et obtenir des affiches gratuites de la Journée des océans. Le 8 juin a été proclamé Journée des océans pour la première fois à Rio en 1992, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Le Canada a célébré cet événement depuis sa création.

Personne-ressource : **Maureen Copley** (819) 953-6949.



Logiciels INRE — la technologie de l'information au service de l'environnement

L'Institut national de recherche sur les eaux (INRE) d'Environnement Canada ne s'intéresse pas seulement à l'eau. Il s'occupe également d'élaborer des approches à l'intégration de l'information, afin de faciliter l'accès à l'information aux responsables de l'élaboration des politiques et aux décideurs.

Mode de production

De nos jours, les choix en matière de politiques et de gestion doivent refléter non seulement les faits scientifiques (données précises), mais aussi les dimensions économiques et sociales (données incertaines). Le programme de recherche et développement (R&D) de l'INRE en matière de technologie de l'information (TI) élabore de nouveaux outils informatiques permettant de recueillir et de manipuler des données précises et des données incertaines. Il élabore également des outils d'aide à la décision pour une grande variété de questions environnementales. Les capacités techniques et scientifiques de l'INRE sont complétées par une connaissance par «domaine», c'est-à-dire la connaissance professionnelle d'un champ de connaissance particulier. Cette connaissance ne provient pas seulement des experts de l'INRE mais aussi d'un vaste réseau de partenaires de l'intérieur et de l'extérieur du ministère (SEA, SCF, SPE, ministère des Pêches et des Océans, ministères ontariens et offices de protection de la nature de l'Ontario). Il en résulte une série de produits qui aident les groupes chargés des activités et des politiques au sein d'Environnement Canada à prendre des décisions complexes et présentant un meilleur rapport coût-efficacité.

Mode de commercialisation

La nature hautement spécialisée des logiciels de technologie environnementale de pointe et les lacunes du marché dans ce domaine

Les produits offerts

Les logiciels actuellement offerts par *Logiciels INRE* comprennent notamment :

RAISON for WINDOWS—logiciel d'aide à la décision permettant l'intégration de données et de connaissances, ainsi que la présentation personnalisée des résultats.

EXPRES—outil d'aide à la décision permettant aux travailleurs agricoles de prévoir la probabilité de contamination des nappes phréatiques par les pesticides agricoles.

ont incité l'INRE à mettre en place son propre organisme non commercial, *Logiciels INRE*. Bien que l'élaboration de logiciels pour les marchés commerciaux ne soit pas le domaine de l'INRE, la demande pour ces produits de la part des autres gouvernements, des agences des Nations Unies et d'autres organismes environnementaux a poussé l'INRE à mettre en place un mécanisme de gestion de sa propriété intellectuelle.

La commercialisation des logiciels auprès des autres organismes nationaux s'effectue par le biais du pays hôte en vertu d'ententes de participation aux bénéfices. Cette approche est utilisée pour protéger le produit dans des pays où le piratage des logiciels constitue un problème et pour diminuer les frais encourus par l'INRE. Les fonds accumulés par ces

programmes de recouvrement des coûts sont versés aux programmes de R&D de l'INRE.

L'avenir de *Logiciels INRE* dépend en bonne partie d'applications génériques de **RAISON for WINDOWS (RfW)**, un de ses produits commercialisables. Par le biais de projets de R&D mis en place avec divers clients du secteur de l'environnement, l'INRE a entamé des négociations en vue d'élaborer des versions française, espagnole et russe de son logiciel, ainsi que des versions utilisables dans les écoles et les universités à des fins pédagogiques. Qui sait, *Logiciels INRE* et ses produits pourraient devenir plus populaires qu'on ne l'aurait imaginé.

Renseignements : **Ed Ongley**
(905) 336-6439.

Avez-vous le "pouce vert"?

Alors que l'hiver cède sa place au printemps et que le manteau blanc fait place au tapis de verdure, voici quelques conseils qui rendront votre jardin plus écologique:

- l'eau savonneuse et d'autres mélanges non chimiques à pulvériser aident à lutter contre les ravageurs;
- les tontes de gazon et le compost réduisent la consommation des engrais chimiques;
- les coccinelles et les crapauds aident à lutter contre les animaux nuisibles;
- les fleurs de variété, de couleur et de hauteur différentes attirent les papillons, les oiseaux et d'autres petits animaux dans votre jardin; et
- n'essayez pas d'obtenir la perfection absolue—après tout, les ravageurs et les champignons font partie de la nature eux aussi.

Information : **Barbara Campbell** (613) 952-2407.



Un coup de pouce à la technologie

Non, il ne s'agit pas d'un nouveau poste de télévision par satellite. Le Programme ETV (Environmental Technology Verification [Vérification des technologies environnementales]) est le nouveau système de validation des technologies environnementales canadiennes.

ETV Canada inc., un consortium formé de TerraChoice (programme de Choix environnemental™) et de l'«Ontario Centre for Environmental Technology Advancement», a débuté ses activités le 1^{er} avril. Le programme est destiné à promouvoir la possibilité de commercialisation et la crédibilité de l'industrie environnementale canadienne en proposant une évaluation et une vérification indépendante des propriétés attribuées aux nouvelles technologies. Le programme permettra d'accélérer la mise en marché de nouvelles technologies environnementales et donnera à l'industrie les outils nécessaires pour faire face aux défis environnementaux de façon efficace et économique.

Comment ça fonctionne?

Après une vérification positive des qualités technologiques du produit, le vendeur obtient un certificat de vérification, assorti du logo d'ETV. Ce «certificat d'authenticité», reconnu par le gouvernement canadien et

portant le logo d'ETV, fournira au commerçant un avantage commercial qui lui permettra d'être plus concurrentiel, tant sur le marché canadien que sur les marchés internationaux. ETV Canada gèrera le programme, utilisera le logo et délivrera les certificats.

Le contrat de licence pour le programme ETV—exemple concret d'un nouveau mode de prestation des services— a été signé par Ed Norrena, DG, Direction pour l'avancement des technologies environnementales (DATE), au nom d'Environnement Canada, et par John McMullen,



Positionner les technologies environnementales sur la marché international—Lucien Bradet, Industrie Canada, Ed Norrena, EC, et John McMullen, président d'ETV Canada Inc. signent le contrat de licence.

Photo : Jim Haskill

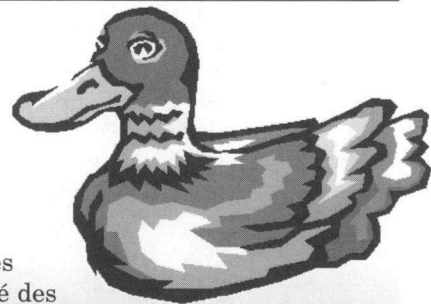
président directeur général d'ETV Canada inc.

Renseignements : **Ray Klicius**
(819) 953-8717.

Les contaminants de la sauvagine au tapis

Une étude récente menée par Environnement Canada et Santé Canada révèle que les niveaux de contaminants dans la sauvagine ne posent plus de risques pour la santé des consommateurs. L'étude effectuée entre 1988 et 1995 a porté sur le taux de contamination aux organochlorés et aux métaux de la sauvagine et du gibier à plumes préféré des chasseurs. On a découvert que les espèces qui se nourrissent au sommet de la chaîne alimentaire (p. ex. Le bec-scie) présentent le taux le plus élevé de contamination. Cependant, dans la plupart des cas, les prélèvements effectués auprès des différents sujets indiquaient des taux de contamination indétectables ou très faibles.

Renseignements : **Birgit Braune** (819) 953-5959.



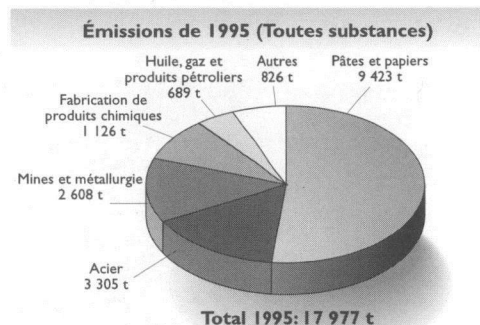
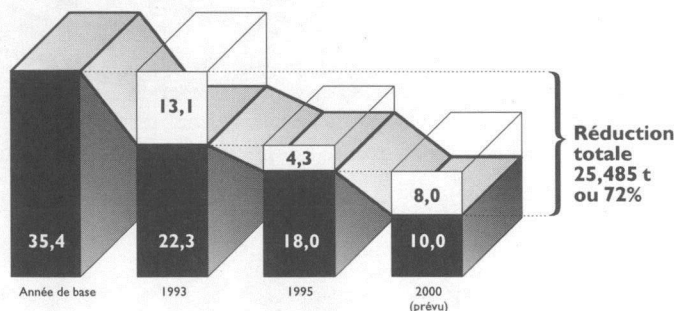
ARET : un pas de plus vers l'élimination des substances toxiques

Par l'entremise du programme ARET, les efforts volontaires de 278 installations participantes à travers le Canada ont mené à la réduction significative des émissions de substances toxiques. *Leaders environnementaux 2*, le deuxième rapport d'Accélération de la réduction/élimination des toxiques (ARET), a été publié en janvier. La préface du rapport est signée par les ministres Sergio Marchi (Environnement Canada), David Dingwall (Santé Canada) et John Manley (Industrie Canada), qui expriment leur soutien entier à cette initiative nationale. Les ministres ont salué les efforts et les réalisations des participants, qui visent à éliminer les émissions de 117 substances toxiques, dont 30 sont rémanentes et bioaccumulatives.

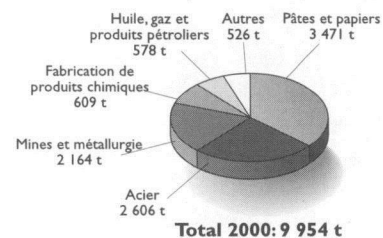
ARET est un programme volontaire géré par un comité multilatéral formé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, de l'industrie, d'associations professionnelles et d'associations du secteur de la santé.

Le rapport *Leaders environnementaux 2* présente en détail les réductions des émissions, et analyse les résultats par substance et par secteur. Le rapport indique que les compagnies participantes représentant huit grands secteurs industriels ont réduit de façon considérable leurs émissions de substances toxiques depuis le lancement du programme en mars 1994. En date de 1995, les entreprises participantes avaient réduit de 17 460 tonnes leurs émissions de substances visées par ARET. Ce nombre représente une diminution de 49 % par rapport au niveau de référence pour les années de base. Les participants à ARET ont promis une réduction supplémentaire de 8 000 tonnes d'émissions d'ici l'an 2000.

Dans leur préface à *Leaders environnementaux 2*, les ministres ont indiqué que «des activités volontaires telles que le programme ... ARET sont des stratégies précieuses et économiquement valables pour sauvegarder notre



Projections pour l'an 2000 (Toutes substances)

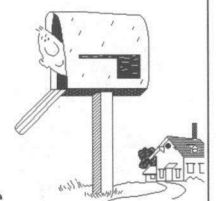


environnement.» Les ministres ont également invité les entreprises qui n'ont pas encore démontré leur volonté de réduire leurs émissions de substances toxiques en participant à des programmes comme ARET, à rejoindre les rangs des leaders environnementaux. «Le gouvernement fédéral visera de façon énergique les entreprises non participantes à mettre en œuvre de manière active des plans volontaires pour réduire leurs émissions de substances toxiques,» ont indiqué les ministres Marchi, Dingwall et Manley.

On peut se procurer des exemplaires du rapport *Leaders environnementaux 2* auprès de l'Informatique d'Environnement Canada (1-800-668-6767) ou le consulter sur Internet sur le site de La Voie verte d'Environnement Canada (<http://www.ec.gc.ca/aret/>).

Renseignements : **Alain Chung** (819) 997-4518 ou **James Riordan** (819) 953-3353.

Courrier des lecteurs...



Je viens tout juste de recevoir le numéro de mars/avril. Une fois de plus, il a l'air très intéressant! Je suis toujours heureuse de recevoir des nouvelles des autres parties du ministère, de l'administration centrale et des régions. Vous et votre équipe accomplissez de l'excellent travail! Continuez votre bon boulot!

—Maureen Copley, Administration centrale

Tout comme d'autres personnes, j'aimerais que beaucoup moins d'exemplaires de *Parlons vert* soient distribués à chaque bureau. Nous suggérons qu'un seul exemplaire soit envoyé à chaque division, où il pourra circuler d'une personne à l'autre. Nous pensons qu'une telle mesure, tout comme la publication du bulletin sur La Voie verte et/ou sur l'Inforoute, constituera vraiment un pas de plus vers un monde plus «VERT»!

—Lori Forster-Clegg, Région des Prairies et du Nord





Prix

Toutes nos félicitations à **Stefania Trombetti** et à **Bob McLean**, qui ont tous deux reçu un **Prix d'excellence** du sous-ministre Ian Glen pour leur contribution à l'avancement du projet d'harmonisation.

L'Association de recyclage du polystyrène du Canada (ARPC) a décerné son **Prix Recyclage 1997 pour le meilleur programme de longue durée à Environnement Canada**, pour la mise en oeuvre et la poursuite de son programme «modèle» de recyclage du polystyrène.

Le programme de recyclage du polystyrène élaboré par EC a été lancé dans la RCN en 1994 dans le cadre du programme Non aux déchets. Depuis lors, EC et l'ARPC ont favorisé l'expansion du programme de recyclage de polystyrène dans d'autres ministères fédéraux, des organismes privés et des ménages situés dans la RCN. Le prix, une affiche encadrée soulignant l'événement, a été présenté à **Laura Talbot-Allan**, SMA, Services ministériels, qui l'a accepté au nom d'EC. De plus, l'ARPC va acheter et faire publier une annonce marquant cette réalisation dans une publication choisie par Environnement Canada—un prix d'une valeur d'environ 1 500 \$.

Damian Bassett, président de la "Corporation Supporting Recycling" (à gauche), et Michael Scott, président de l'ARPC (à droite), présentent le Prix Recyclage 1997 à Laura Talbot-Allan.



Photo : R. Howes

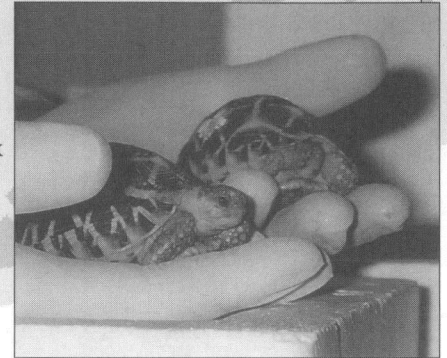
Oups!

Deux noms ont été omis pour la photo de l'article «Un autre succès pour l'IIGE», édition mars/avril 1997, p.21. Nos excuses à German Arias (Arias Tech Ltd.) et Juan Cetina (Corpoboyacor) pour cette omission.

Lentement, mais sûrement

Après deux mois passés au Zoo de la communauté urbaine de Toronto, 165 tortues Indian Star se sont «envolées»!

En novembre dernier, 232 bébés tortues vivantes ont été passées en fraude au Canada; elles ont été trouvées dans des bagages à main, où elles avaient été dissimulées dans des boîtes d'oeufs et emballées dans deux boîtes en carton. Des agents des douanes canadiennes et d'Environnement Canada, qui se trouvaient à l'aéroport



Ces deux petites tortues affaiblies faisaient partie des 232 tortues Indian Star qui ont été passées aux douanes en novembre dernier.

international Pearson, ont saisi les tortues, qui sont menacées d'extinction, et les ont offertes aux autorités de gestion de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en Inde. N'ayant reçu aucune réponse, ils ont trouvé des foyers appropriés chez des membres du groupe de travail sur les chéloniens (tortues) de l'*American Zoological Association (AZA)*.

Des 232 tortues qui ont été trouvées, 50 sont mortes en raison de problèmes respiratoires et du stress subi lors de leur transport illégal en provenance de l'Inde. Les autres tortues seront transportées vers leur destination finale lorsque le personnel vétérinaire du Zoo de la communauté urbaine de Toronto les jugera prêtes à subir un tel déplacement.

Vous désirez examiner une véritable tortue Indian Star? Évitez-les à titre d'animaux de compagnie, mais visitez-les dans l'un de leurs nouveaux foyers si vous en avez l'occasion :

- Zoo du Parc Assiniboine, Winnipeg
- Crystal Gardens, Victoria
- Tennessee Aquarium, Chattanooga
- Jardin zoologique de Louisville
- Zoo de Sacramento
- Woodland Park Zoological Gardens, Seattle
- Jardin zoologique de Denver
- Wildlife Conservation Society, New York
- Zoo de Dallas
- Zoo de Colchester, Angleterre

Renseignements: **Robert Wenting** (519) 826-2104.

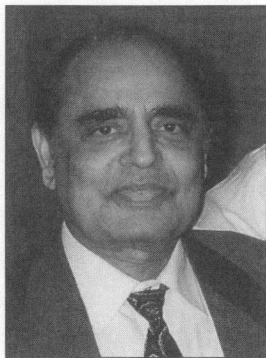




Retraites

Après dix ans de services à Environnement Canada, **Chandra Prakash**, Ph.D. a quitté le ministère pour prendre une retraite anticipée.

Au cours de sa carrière, il a occupé un poste au sein d'une grande entreprise américaine, a enseigné et a dirigé des travaux de recherche dans des universités en Inde et au Canada et a travaillé pour le gouvernement fédéral canadien; les années qu'il a passées au sein d'Environnement Canada ont été particulièrement enrichissantes. Ses compétences ont été mises à profit pour traiter des questions liées aux émissions des véhicules à moteur et aux carburants de transport. Chandra a travaillé sur ces questions avec fierté, heureux que lui-même et son équipe puissent utiliser leurs connaissances pour améliorer la qualité de l'air et aider un tant soit peu les peuples du monde entier à respirer un air plus pur et à vivre en meilleure santé.



Chandra Prakash

Photo : Jim Haskill

Chandra continuera de collaborer à la résolution des problèmes liés aux émissions des véhicules à moteur et aux carburants de transport; en effet, il partagera désormais ses connaissances et son expérience partout dans le monde à titre de consultant.



Événements à venir

26 mai-1 juin 1997

Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées

Personne-ressource : Rachel Labelle (819) 994-1705

1-5 juin 1997

Buffalo, New York

40^e Conférence annuelle sur la Great Lakes Research

Personne-ressource : Ray Hoff (705) 458-3310

Site Web : <http://adjuntas.geog.buffalo.edu/iaglr/>

1-7 juin 1997

Semaine de l'environnement

3 juin 1997

Montréal, Québec

3^e Colloque sur la gestion, l'environnement et les ressources humaines

Personne-ressource : Ginette Gagnon (514) 283-0187

Télécopieur : (514) 496-6982

8-13 juin 1997

Toronto (Ontario)

90^e Réunion et exposition annuelle de l'Air and Waste Management Association (AWMA)

Personne-ressource : Sherri Watson

(613) 233-2006 ou

AWMA, Pittsburgh (Pennsylvanie) (412) 232-3444

télécopieur : (412) 232-3450

Site Web : <http://www.awma.org>

9-10 juin 1997

Vancouver (Colombie-Britannique)

14^e Colloque technique sur le déversement des produits chimiques

Personne-ressource : Nanci Laroche (613) 991-1114

Télécopieur : (613) 991-9485

9-11 juin 1997

Toronto (Ontario)

Réunion des ministres de l'Environnement sur le développement durable de l'APEC

Personne-ressource : Larry Funnell (819) 994-1659

Télécopieur : (819) 997-6955

11-13 juin 1997

Vancouver (Colombie-Britannique)

Colloque technique du programme de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique

Personne-ressource : Nanci Laroche (613) 991-1114

Télécopieur : (613) 991-9485

12-13 juin 1997

Pittsburgh (Pennsylvanie)

4^e session ordinaire du conseil de la commission de coopération environnementale (CCE)

Personne-ressource : Rita Cerutti (819) 994-0148

15-21 juin 1997

Semaine nationale de la fonction publique

23-27 juin 1997

New York (New York)

Assemblée générale des Nations Unies—Revue de l'Agenda 21

Personne-ressource : Carol Smith-Wright

(819) 994-1657 Télécopieur : (819) 953-7025

9-17 septembre 1997

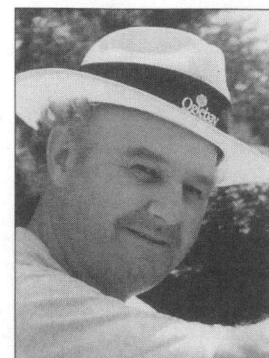
Montréal (Québec)

Neuvième réunion des parties au Protocole de Montréal

Personne-ressource : John Hollins (819) 994-4767

L'un des *Héros des Grands Lacs* d'Environnement Canada a pris sa retraite après 25 ans de services.

Griff Sherbin a passé sa carrière ministérielle au sein de la Direction de la protection de l'environnement, et a lancé les travaux du Fonds d'assainissement des Grands Lacs et du Plan d'action des Grands Lacs lors de leur mise en oeuvre en 1990. Le mandat du Plan? Assurer un succès continu relativement au rétablissement et au soutien des Grands Lacs—et c'est exactement ce à quoi Griff a contribué.



Griff Sherbin

L'une de ses réalisations à l'intérieur du Plan a été la construction d'un habitat artificiel pour le thamnophis mélarictique le long des rives du lac Ontario. Ce serpent, qu'on ne trouve pas normalement dans le secteur riverain de Toronto, vit maintenant heureux et en sécurité sur ses rives, et Griff s'est vu décerner le *Certificat d'appréciation du groupe d'intérêt sur les amphibiens* en récompense de ses efforts. Le travail qu'il a effectué relativement au Fonds d'assainissement des Grands Lacs est également très estimé, le Fonds devant les améliorations qui ont été apportées à l'environnement à une plus grande sensibilisation du public concernant les questions liées à l'environnement ainsi qu'au travail acharné et au dévouement de personnes comme Griff.

22-24 septembre 1997

Calgary (Alberta)

Nouvelles questions atmosphériques pour le 21^e siècle : nécessité d'une gestion multidisciplinaire (AWMA, APPEGA, ASPB)

Personne-ressource : Nina Novak (403) 241-2481

20-21 octobre 1997

Montréal (Québec)

4^e conférence sur les odeurs et les COV (AWMA)

Personne-ressource : Christofe Guy (514) 340-4276

19-24 octobre 1997

Toronto (Ontario)

Gestion des sites pour les déchets contaminés et dangereux—Théorie, pratique et démonstrations sur le terrain

Personne-ressource : Sherri Watson (613) 233-2006

11-14 novembre 1997

Vancouver (Colombie-Britannique)

Gestion de l'environnement : gérer les effets et gérer l'environnement

Personne-ressource : Faramarz Bogzaran (604) 738-1100

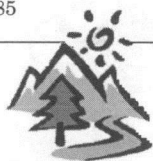
Courrier électronique : PNWIS97@SEACOR.BC.CA

19-24 juillet 1998

Vancouver (Colombie-Britannique)

Première conférence internationale sur le brouillard et la collecte du brouillard

Communiquer avec : Première conférence internationale sur le brouillard et la collecte du brouillard, C.P. 81541, 1057 ave. Steeles ouest, North York (Ontario), M2R 2X1



Les spécialistes des glaces d'Environnement Canada

Comme à chaque année, les opérations de ravitaillement par bateaux vont bientôt commencer dans l'Arctique canadien. Les agents d'Environnement Canada vont jouer un rôle essentiel dans ces opérations en aidant les officiers de navigation à piloter leur navire à travers les eaux infestées de glace de l'océan Arctique. Des navires expédient chaque année des milliers de tonnes de produits dans les collectivités arctiques à partir des ports du sud et d'autres navires rapportent le pétrole et les minerais des mines et des sites de forage de l'Arctique.

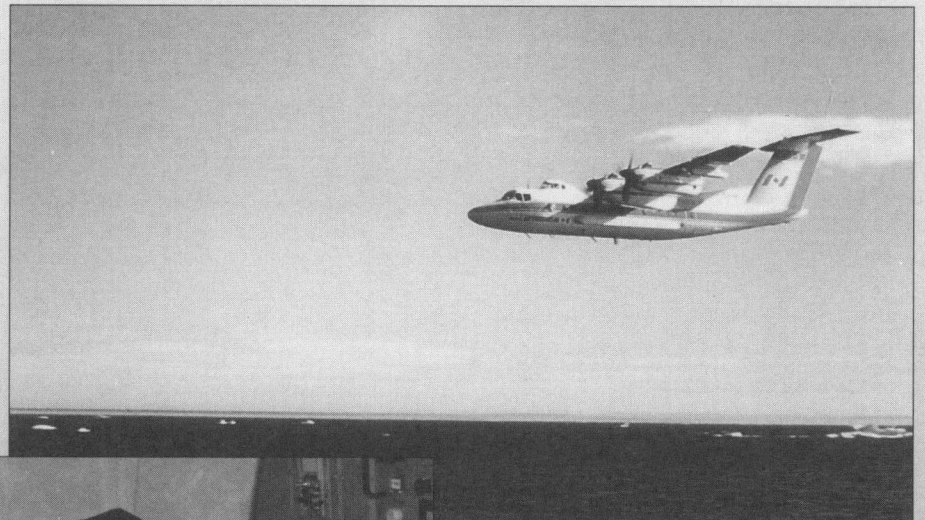
Quel que soit le cours d'eau, le pilotage des grands navires requiert beaucoup d'habileté et de vastes connaissances techniques. Des erreurs comme celle qui a causé le désastre de l'*Exxon Valdez* en Alaska peuvent être très coûteuses pour l'environnement. Les glaces ajoutent une large part de risque, en particulier dans l'océan Arctique, où le navigateur doit composer avec des glaces de 10 mètres d'épaisseur, des icebergs et des écoulements glaciaires impénétrables. Le Service des glaces d'Environnement Canada contribue à la sécurité de la navigation maritime dans l'Arctique en guidant les navires de la Garde côtière ainsi que les navires commerciaux et en leur fournissant une cartographie des glaces.

Les spécialistes des glaces d'Environnement Canada sont détachés auprès des brise-glaces de la Garde côtière canadienne en tant qu'officiers spécialistes des conditions météorologiques et des glaces. Leurs tâches vont de la reconnaissance des glaces en hélicoptère au breffage du capitaine et des officiers de navigation sur les conditions du temps et des glaces. Les renseignements qu'ils fournissent permettent au capitaine et à son équipage de déterminer en toute connaissance de cause la route à suivre pour naviguer à travers les glaces ou pour éviter les eaux infestées de glaces.

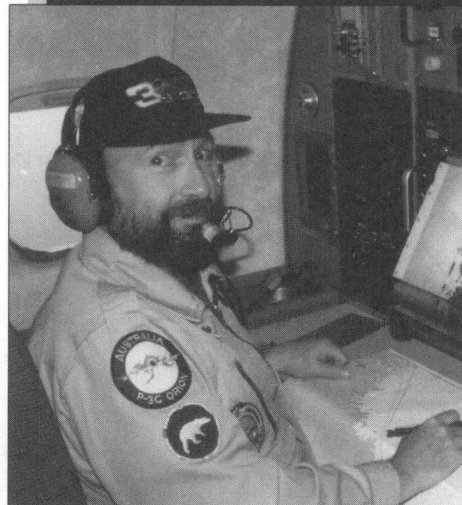
Les spécialistes des glaces à l'oeuvre

On utilise différents moyens pour recueillir des données sur les glaces :

- Un Dash-7 de Dehavilland équipé d'un radar aéroporté à antenne latérale établit la carte des glaces à 100 km de chaque côté de l'appareil. Une «bulle» montée sur le dessus de l'avion permet de déterminer à vue le type de glace, son épaisseur et sa forme.
- Le satellite-radar canadien fournit une imagerie détaillée des conditions des glaces en fonction de différentes routes à travers l'océan Arctique.
- Les rapports des navires et les missions de reconnaissance en hélicoptère fournissent des renseignements à l'échelle locale.
- Les satellites météorologiques de la NOAA et des balises permettent de surveiller les écoulements glaciaires et les icebergs afin de contrôler la dérive des glaces.



Un Dash-7 de Dehavilland permet d'établir la cartographie des glaces et d'en déterminer la nature afin de renseigner les capitaines de navires des conditions des glaces dans l'Arctique.



Prévention des catastrophes dans l'Arctique—Ray Walker, directeur des opérations sur le terrain, au travail à bord du Dash-7.

Au fil des ans, les efforts concertés des employés du Service des glaces, tant sur le terrain qu'au Centre des glaces, ont non seulement permis d'éviter des sinistres maritimes dans les eaux arctiques, mais ont aussi aidé les navigateurs à choisir des routes moins congestionnées ou libres de glaces, ce qui a contribué à réduire la consommation de carburant et les dommages causés par la glace de mer et les icebergs.

Renseignements : **Bob Zacharuk**
(613) 996-5064.



Les indicateurs d'un avenir durable:

Un atelier sur les indicateurs du développement durable

Le Costa Rica abrite 4 % de la biodiversité du globe—
Une biodiversité qu'on s'efforce grandement de
conserver.

En effet, le Costa Rica a la réputation d'encourager les activités compatibles avec le développement durable, comme l'écotourisme, pour favoriser la prospérité tant sur le plan économique que de la qualité de l'environnement. Ce pays est l'un des premiers à s'être porté volontaire pour mesurer certains indicateurs établis par la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies.

Le Costa Rica était très intéressé à agir en qualité d'hôte conjoint de *l'atelier régional sur les indicateurs du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes* de la CDD. Cet atelier a eu lieu du 10 au 12 mars dernier à San José au Costa Rica. On y a accueilli des délégués de 13 pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, de même que des représentants du Canada, des États-Unis et des organismes des Nations Unies. Le but était de mettre en oeuvre dans la région la phase d'essai des indicateurs du développement durable établis par la CDD.

Au cours de la première journée a eu lieu une séance spéciale, la *Conférence nationale sur les indicateurs du développement durable*, inaugurée par le sous-ministre de la planification nationale du Costa Rica. Près de 100 personnes, provenant de diverses sphères de la société costaricaine—du monde de la politique, des universités, des affaires, et des organismes non gouvernementaux—ont été informés sur les activités internationales visant à élaborer les critères, les cadres et les méthodes d'évaluation liés aux indicateurs du développement durable. La première conférencière, Anne Kerr, de la Direction des indicateurs, de la surveillance et de l'évaluation du SCE, représentait Environnement Canada à cette conférence et a donné aux participants un aperçu du Programme national des indicateurs environnementaux du Canada.

Le reste de l'atelier s'est déroulé au moyen de séances de petits groupes, visant principalement à simuler trois volets majeurs du programme de la CDD, c'est-à-dire :

- l'établissement des enjeux prioritaires du développement durable et le choix des indicateurs pertinents;
- l'utilisation des fiches de méthodologie de la CDD; et

- l'application des lignes directrices concernant la mise à l'essai des indicateurs du développement durable établis par la CDD.

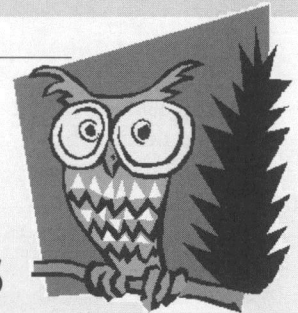
Les participants à l'atelier ont pu apprécier davantage la relation qui existe entre l'établissement de priorités et les mesures d'évaluation ainsi que la méthodologie entourant les indicateurs du développement durable. Suite à la présentation faite par le Canada, des pays de la région, notamment le Chili et le Guatemala, ont demandé de l'assistance pour l'élaboration d'indicateurs.

Renseignements : **Anne Kerr** (819) 994-9570.

Qu'est-ce qu'un indicateur de développement durable ?

Partout, les indicateurs sont utilisés pour interpréter ce qui se passe dans le monde. Ce sont des outils qui nous permettent de traduire des quantités de données en renseignements concis qui pourront être facilement compris et utilisés par les décideurs et le public en général. Les indicateurs du développement durable regroupent des facteurs environnementaux, économiques et sociaux; ils relèvent les tendances liées aux objectifs de la société en matière de développement durable. Ces indicateurs ont tout d'abord été demandés lors du Sommet de Rio en 1992 et dans le document qui en a découlé, *l'Agenda 21*.

Opération chouette des terriers



En Alberta et en Saskatchewan, Environnement Canada lance un cri d'alarme pour protéger la chouette des terriers menacée d'extinction au Canada. «Opération chouette des terriers» est un projet conjoint de rétablissement destiné à augmenter le nombre de ces petites chouettes en encourageant les propriétaires fonciers à protéger les sites de nidification sur leur propriété. Les participants reçoivent une affiche qu'ils accrochent à la clôture pour indiquer leur participation au programme. Des groupes de jeunes installent des nichoirs dans des endroits désignés et la population est invitée à signaler toute observation de chouettes des terriers en composant le numéro sans frais 1-800-667-HOOT (Saskatchewan) ou le numéro (403) 362-1400 (Alberta).

Renseignements : **Geoff Holroyd** (403) 951-8689 ou **Rick Slasor** (204) 983-7048.



Tous à la foire!

Americana 97, c'est 5 731 inscriptions, 450 représentants, 400 réunions d'affaires, 360 exposants, 160 présentations techniques et 43 pays participants : un événement des plus instructif et une réussite totale!

Americana 97 constituait le second Salon des technologies environnementales des Amériques, destiné à stimuler la promotion et l'échange de technologies environnementales de pointe. L'événement a eu lieu à Montréal en mars dernier et était axé sur l'évolution du marché de l'environnement en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. La section du développement technologique environnemental, SPE, région du Québec, a collaboré à l'événement en tant qu'organisme parrain, organisateur de cinq séances de discussion complètes, auteur ou coauteur de 23 présentations techniques et modérateur pour bon nombre d'autres séances. Les représentants de la région du Québec tiennent à remercier tous ceux qui ont collaboré à Americana 97. En voici quelques points saillants.

Présentations techniques

Le volet technique d'Americana 97 a touché à différents sujets environnementaux d'actualité, comme l'atmosphère, l'eau, les déchets et les sols. L'assistance aux présentations techniques a été de 15 % plus importante que prévu. Les sujets tels que les systèmes en circuit fermé dans le secteur des pâtes et papiers, la restauration des sites miniers, l'atténuation naturelle pour les sols contaminés et la norme ISO 14000 ont stimulé la discussion entre les participants venus du monde entier.

Établissement de réseaux

Un autre aspect important d'Americana 97 est qu'il a permis aux entreprises canadiennes d'établir des réseaux avec des délégations étrangères en vue de promouvoir les échanges commerciaux. Des représentants de pays de l'hémisphère Sud, de l'Amérique centrale, du Mexique, de l'Asie et de l'Europe ont rencontré des entreprises canadiennes grâce au travail concerté d'Équipe-Canada. Un grand nombre de participants ont négocié des ententes de coopération qui devraient bientôt mener à la signature de contrats. Le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi, a assisté à la signature d'un accord de coopération entre l'État de Minas Gerais, au Brésil, et l'industrie environnementale canadienne. En outre, des liens ont été établis avec le Costa Rica, le Chili et le Mexique.

Participation du ministre Marchi

Le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi, a participé activement à cet événement international en prononçant notamment un discours devant 500 représentants lors d'un déjeuner conférence et en discutant



Le ministre Sergio Marchi, François Guimont, DGR, région du Québec, et Marie-France Bérard, Communications, en grande discussion à l'occasion d'Americana 97.

Mille mercis

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à Americana 97 et à la rédaction du présent article :

Dragana Nikolic
Dianne Ouellet
Jean Lapointe
Gérald Girouard
Jean-René Michaud
Pierre Sylvestre
Ronald Zaloum
Hélène Perrault
Clément Dugas

avec ses collègues ministres. Au cours d'un tour d'horizon du salon d'exposition, M. Marchi a rencontré les représentants de cinq compagnies québécoises qui ont mis au point des technologies environnementales avec l'aide du Programme de développement et de démonstrations technologiques (PDDT) de Saint-Laurent Vision 2000 d'Environnement Canada. Il a également procédé à deux présentations importantes lors de l'événement :

- remise d'un prix de mérite pour écocivisme à Norman Grant, bénéficiaire du PDDT, pour sa participation à la mise au point de l'excavatrice Amphibex;
- remise d'un chèque de 25 000 \$ à l'organisation Action Saint-Henri dans le cadre du programme Action 21.

Parmi les autres faits saillants, signalons la mise en place d'un kiosque d'Environnement Canada sous l'égide d'Équipe-Canada, le Symposium Saint-Laurent Vision 2000, le 6^e symposium sur la restauration des sols contaminés et des eaux souterraines, et bien d'autres points d'intérêt. On a déjà entrepris les travaux de préparation pour le prochain Americana, qui aura lieu du 23 au 26 mars 1999. C'est un rendez-vous!

Renseignements :
Marie-France Bérard (514) 496-6674.





Les mutations

Administration centrale

Jonathan Williams (819) 994-0888 est l'un des derniers venus à la section des gaz à effet de serre de la Direction des données sur la pollution. Il a accepté un poste d'ingénieur principal après avoir travaillé à la Division pour l'avancement des technologies propres.

Andrew Spoerri (819) 994-1044, qui était coordonnateur de projet de la vérification de la technologie environnementale, est récemment devenu agent de liaison à la Direction des questions atmosphériques/DGPPA. Il soutiendra le directeur dans le dossier relatif aux changements climatiques et fera partie du groupe de travail sur les changements climatiques.

Beverly Pasian (613) 992-2202 a quitté Environnement Canada pour devenir responsable des médias interactifs au Ministère de la Défense nationale (administration centrale). Son poste de coordonnatrice des communications et du marketing pour La Voie verte a été confié à **Teresa LeGrand (819) 994-3166**.

Tanis Lugsdin (819) 997-1617 est la nouvelle évaluatrice de la division de l'évaluation des produits chimiques de la Direction d'évaluation des produits chimiques commerciaux.

Des changements sont survenus au Service canadien de la faune. **David Brackett (819) 997-1301** a été élu président de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN pour un mandat de quatre ans. Il continuera de contribuer aux activités internationales liées à la Convention de la diversité biologique. **Steve Curtis (819) 997-1245** a accepté le poste de Directeur général associé, tandis que **Lynda Maltby (819) 997-2957** occupe par intérim le poste de directeur de la protection de la biodiversité laissé vacant par Steve. **Bob McLean (819) 997-1303**, qui a récemment terminé une affectation à la Direction des relations fédérales-provinciales, remplace Lynda à titre de directeur intérimaire de la conservation de la faune, et **Eleanor Zurbrigg (819) 953-4389** occupe le poste de chef de la section des espèces en péril.

D'autres mutations ont eu lieu à l'intérieur du Service canadien de la faune. **Sandra Gillis (819) 953-1404** y est revenue à titre de chef de la direction de la coordination et de l'analyse des programmes après avoir consacré un an à la préparation et à la direction du Congrès de l'UICN sur la conservation mondiale à Montréal. **Dan Bondy (819) 997-1092**, auparavant de Santé Canada, assume le poste de directeur par intérim du Centre national de la recherche faunique. En dernier lieu, **Ed Wiken (819) 953-1434**, des rapports sur l'état de l'environnement, a été nommé chef de la gestion de l'habitat.

Annette Aucoin (819) 953-2611 s'est jointe à l'unité de correspondance du Secrétariat ministériel en remplacement de **Roch Davidson (918) 953-0503**, qui est retourné à la Direction des ressources humaines. Annette a ainsi quitté son poste de conseillère chargée des questions autochtones à la Direction des relations fédérales-provinciales.

Katherine Foster (819) 997-0727 travaille maintenant à la Direction des stratégies mondiales et nord-américaines, où elle s'occupe des questions liées au commerce et à l'environnement. Katherine, qui vient de passer un an au ministère des Affaires étrangères, remplace **Susan Ecclestone (819) 953-7243**, qui est retournée occuper son ancien poste au Bureau de la planification des priorités.

Louise Lépine (819) 994-4116 est la nouvelle agente des communications chargée de la planification stratégique et du développement à la Direction des ressources humaines. Son ancien poste aux Communications (SCE) est maintenant occupé par **Natalie Gosselin (819) 994-7499**, auparavant du Groupe Communication Canada.

Gaetan Levesque (819) 953-2431 est le nouveau coordonnateur national de la santé et de la sécurité au travail pour Environnement Canada. Son prédécesseur, **Robin Grabell (819) 953-1182** occupe maintenant un poste à la Direction du développement culturel et du patrimoine au ministère du Patrimoine canadien.

Dianne Clarke (819) 997-0458 est la nouvelle directrice par intérim des communications du Service de l'environnement atmosphérique (SEA). Dianne nous vient du ministère du Patrimoine canadien, où elle occupait le poste de directrice par intérim des communications à la Division de la citoyenneté et de l'identité canadienne.

Région du Pacifique et du Yukon

Brian J. O'Donnell (403) 951-8847 a été nommé directeur de la Direction de l'environnement atmosphérique pour la région du Pacifique et du Yukon. Il a ainsi quitté son poste de directeur de l'environnement atmosphérique pour la région des Prairies et du Nord.

Les mutations est une rubrique qui met en vedette les personnes qui "se déplacent".

Faites-nous part des nominations, affectations ou mutations qui ont lieu dans votre section.



Nouvelles stratégies d'aménagement de bureau

L'AVENIR EST À NOS PORTES

Des cadres de travail en équipe, des salles de réunion non territoriales, des enclaves, des refuges personnels, des aires-caucus, la bureautellerie... Et quoi encore!?! Autant de jargon pour décrire les concepts novateurs issus du projet-pilote d'Environnement Canada : Nouvelles stratégies d'aménagement de bureau.

Le remodelage de l'organisation étant en voie de devenir un des grands courants du moment, et les examens de programmes et les compressions budgétaires étant bien réelles, il est essentiel que le milieu de travail soit bien adapté aux besoins toujours changeants des organisations.

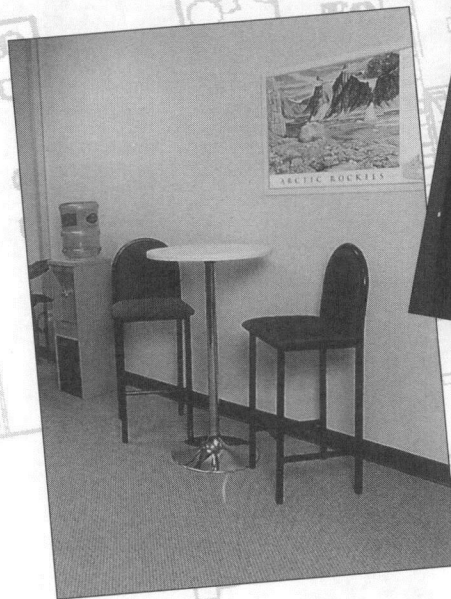
Pour relever ce défi, Environnement Canada (EC) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ont conçu un cadre de travail novateur et fonctionnel, qui permet de réaliser des économies et contribue à l'accroissement du rendement au travail. De plus, on estime que ce projet pourra servir aux autres ministères fédéraux.

La Direction générale de l'administration et le Service de l'environnement atmosphérique, Administration centrale-Terrasses de la Chaudière (TLC) ont été choisis pour former le groupe d'essais. On a d'abord consulté les employés afin de documenter leurs exigences fonctionnelles. Puis, les cadres de travail ont été choisis en fonction du travail à exécuter.

On ne considère pas l'aménagement du 4^e étage comme la solution qui convient à toutes les organisations, mais plutôt comme un exemple démontrant comment les fonctions—et non le niveau hiérarchique—influent la conception physique de l'environnement de travail.

Les composantes écologiques—les 3R au plus haut degré

On a recyclé et utilisé des matériaux qui se trouvaient déjà sur place, ce qui constitue un autre aspect



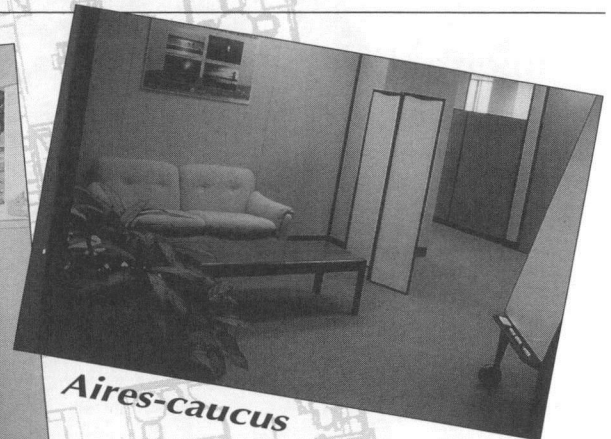
intéressant de ce projet. On a remanufacturé des panneaux et des meubles; on a réutilisé des portes, des vitres, des cloisons sèches, etc.; on a enlevé le tapis pour l'envoyer à un centre de recyclage de tapis; on l'a remplacé par du tapis recyclable; on a même installé des morceaux de cloisons sèches entre les panneaux muraux pour assourdir le son.

On a modifié les installations mécaniques afin d'augmenter le rendement énergétique et améliorer les conditions environnementales intérieures. Les plantes, disposées un peu partout, créent une ambiance chaleureuse et améliorent la qualité de l'air à l'intérieur.

Les cadres de travail

Les employés d'aujourd'hui travaillent beaucoup moins de façon isolée; ils se regroupent de plus en plus en équipe pour collaborer aux tâches complexes. Dans un cadre de travail adapté au travail en équipe, les postes de travail individuels entourent l'aire de travail en groupe, ce qui facilite davantage les interactions et les réunions à l'improviste.

Les aires de réunions favorisent autant les communications individuelles que de groupe. Les enclaves et les salles de réunion non territoriales permettent aux gens de discuter en



privé des questions de nature délicate ou confidentielle.

Les aires-caucus sont des espaces propices aux rencontres fortuites et aux réunions à l'improviste. La bureautellerie fait référence aux espaces qui ne sont pas assignés à un employé en particulier, mais qui sont plutôt partagés par un certain nombre de personnes qui en ont besoin pour une période de temps déterminé.

Même les bureaux des cadres font double emploi. Un espace de réunion peut être séparé par des portes-fenêtres, créant ainsi une aire de travail individuelle étendue ou un espace qui peut servir à d'autres.

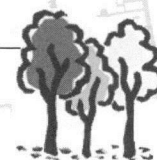
La photocopieuse et les fournitures de bureau sont réunies dans un centre d'affaires de style guichet-unique; on a également prévu un coin-repas ou café à l'étage, où les gens peuvent se reposer ou se réunir à l'improviste.

L'espace total est ainsi réduit de 46% et le rendement est accru. La somme investie dans ce projet permettra donc de réduire les coûts annuels de location de plus de 300 000\$, et sera récupérée en moins de deux ans.

Maintenant que la poussière est retombée, il faudra évaluer les résultats.

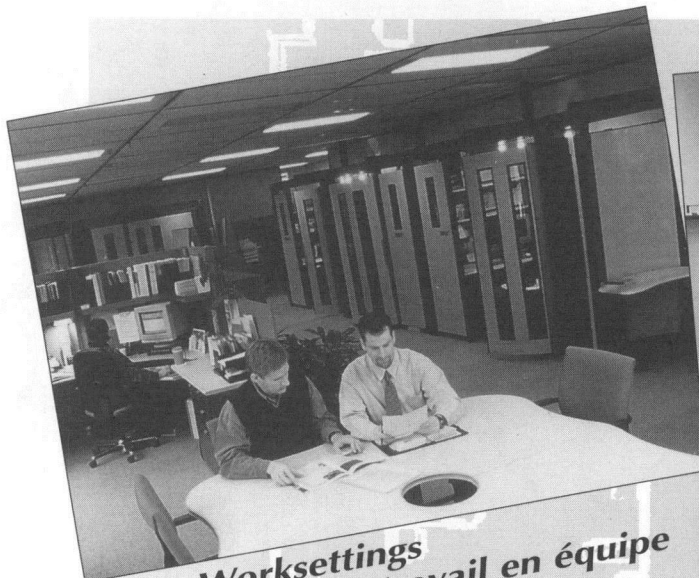
Pour obtenir des renseignements ou pour organiser une visite, veuillez communiquer avec **Rhéal F. Pilon** (819) 997-6808 ou **Linda Griffin** (819) 997-3632.

Un CD sera disponible bientôt!

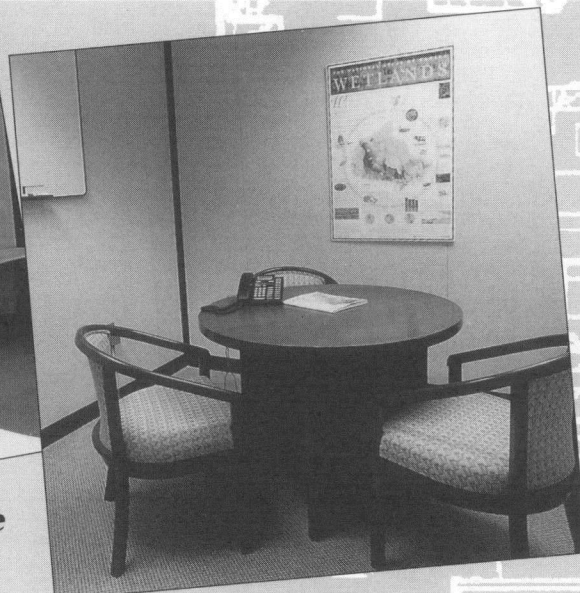


DESIGN CONCEPTS

CONCEPTS DE DESIGN



Team Worksettings
Cadres de travail en équipe



Enclaves
Les enclaves



Interaction
Interaction

Official opening

On March 27, EC and PWGSC officially opened the re-designed fourth floor of Les Terrasses de la Chaudière.

The innovative background provided an appropriate setting for the signing of the Master Occupancy Agreement (MOA) with EC's Deputy Minister Ian Glen and PWGSC's Deputy Minister Ranald Quail.

Officials from various departments were invited to "see into the future" and included ADM's Mike Nurse (PWGSC), Alan Williams (PWGSC), Thomas Lee (Heritage), Linda Blackwell (DFO), John Adams (DND), David Good (HRDC), Brent DiBartolo (INAC) and representing Treasury Board Secretariat, William Lye and Al Clayton.



Photo : Jim Haskill

Laura Talbot-Allan, ADM, Corporate Services, EC, and Mike Nurse, ADM, Real Property Services, PWGSC, cut the ribbon, opening the New Office Strategy workplace, 4th floor Terrasses de la Chaudière.

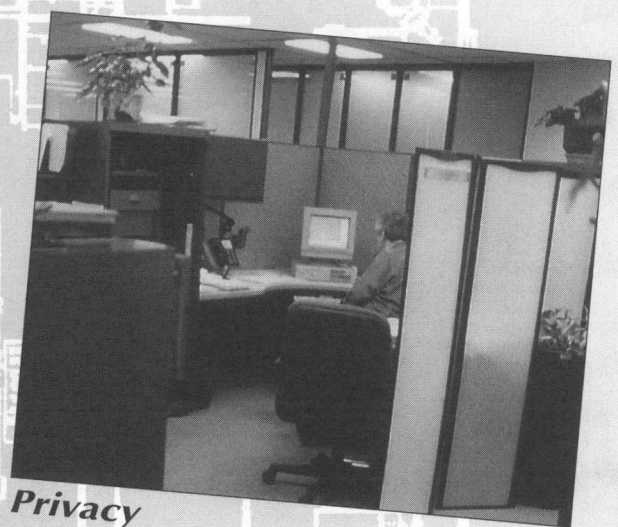
Laura Talbot-Allan, SMA, Services ministériels, EC, et Mike Nurse, SMA, Services immobiliers, TPSGC, coupent le ruban, dévoilant officiellement les nouvelles stratégies d'aménagement de bureau du 4^e étage des Terrasses de la Chaudière.

Inauguration officielle

Le 27 mars dernier, EC et TPSGC ont inauguré le "nouveau" quatrième étage des Terrasses de la Chaudière.

Le décor novateur convenait bien à la signature de la Convention directrice d'occupation (CDO). EC était représenté par le sous-ministre, Ian Glen, et TPSGC par le sous-ministre, Ranald Quail.

D'autres fonctionnaires de divers ministères avaient été invités à "voir l'avenir", notamment : les sous-ministres adjoints, Mike Nurse (TPSGC), Alan Williams (TPSGC), Thomas Lee (Patrimoine), Linda Blackwell (MPO), John Adams (MDN), David Good (DRHC), Brent DiBartolo (AINC) et les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, William Lye et Al Clayton.



Privacy
Isolement

Working in partnership

The Master Occupancy Agreement is the framework that formalizes the partnership between EC and PWGSC as it relates to the provision and use of office accommodation. The EC MOA articulates the department's requirements ranging from space allocation to promoting the use of environmentally benign products.

The agreement states that PWGSC will recognize EC's commitment to improving environmental processes, and will consider the environmental implications of accommodation options in accordance with EC's Green Office Plan.

Making it all happen. Deputy Ministers Ian Glen and Ranald A. Quail sign the Master Occupancy Agreement.

Le point de départ. Les sous-ministres Ian Glen et Ranald A. Quail signent la Convention directrice d'occupation.



Photo : Jim Haskill

La collaboration dans le cadre de partenariat

La Convention directrice d'occupation servira de cadre pour entériner le partenariat entre EC et TPSGC pour ce qui est de la distribution et de l'utilisation des locaux à bureau. La Convention d'EC fait état des exigences du ministère, autant en ce qui touche l'allocation d'espace que l'utilisation de produits écologiques.

L'entente stipule que TPSGC reconnaîtra l'engagement d'EC à améliorer les processus environnementaux et tiendra compte des incidences environnementales des choix d'installations conformément au Plan de bureaux écologiques d'EC.



Functionality and flexibility
Fonctionnalité et souplesse